



Schéma global du numérique de la Guyane

Mars 2023



SOMMAIRE

1

Présentation de la démarche

2

Synthèse du diagnostic

3

Présentation de la phase de co-construction

4

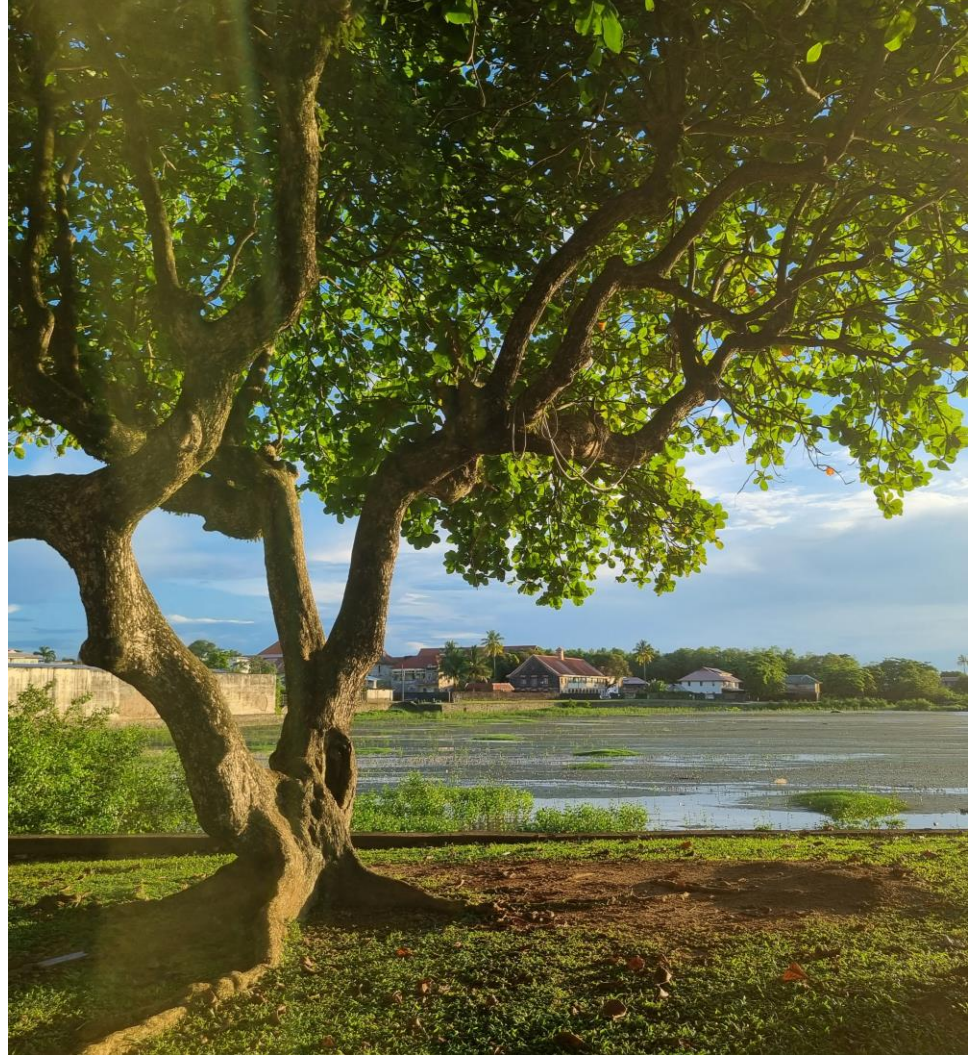
Présentation de la stratégie

5

La mise en œuvre d'un plan d'actions
Et d'une gouvernance partagée du numérique

1

Présentation de la démarche



Qu'est-ce que Schéma global du numérique de la Guyane ?

Une feuille de route stratégique sur les futurs usages du numérique en Guyane

Le Schéma Global du Numérique de la Guyane est un schéma dont l'objectif est d'élaborer une feuille de route stratégique concernant les futurs usages du numérique sur le territoire guyanais. Il s'appuie d'une part sur un diagnostic des infrastructures et réseaux de communication existants et en cours de déploiement et d'autre part sur les initiatives en matière d'usages et services numériques présentes sur le territoire dans les secteurs public et privé.

Le Schéma global du numérique doit permettre d'identifier les axes de développement sur lesquels le Numérique peut agir et aboutir à la mise en œuvre de projets opérationnels à forte valeur ajoutée pour le territoire et ses habitants.

Cette vision stratégique s'articulera avec les schémas directeurs existants (SRDEII, SAR,...) et se place plus particulièrement dans la continuité du SDTAN de Guyane (2012, actualisé en 2015) qui fixait les grandes orientations de la Collectivité en matière d'infrastructures numériques et de déploiement du THD.

Article L1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) recensent les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifient les zones qu'ils desservent et présentent une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile permettant d'assurer la couverture du territoire concerné.

Ils peuvent comporter une stratégie de développement des usages et services numériques (SDUSN). Cette stratégie vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique.

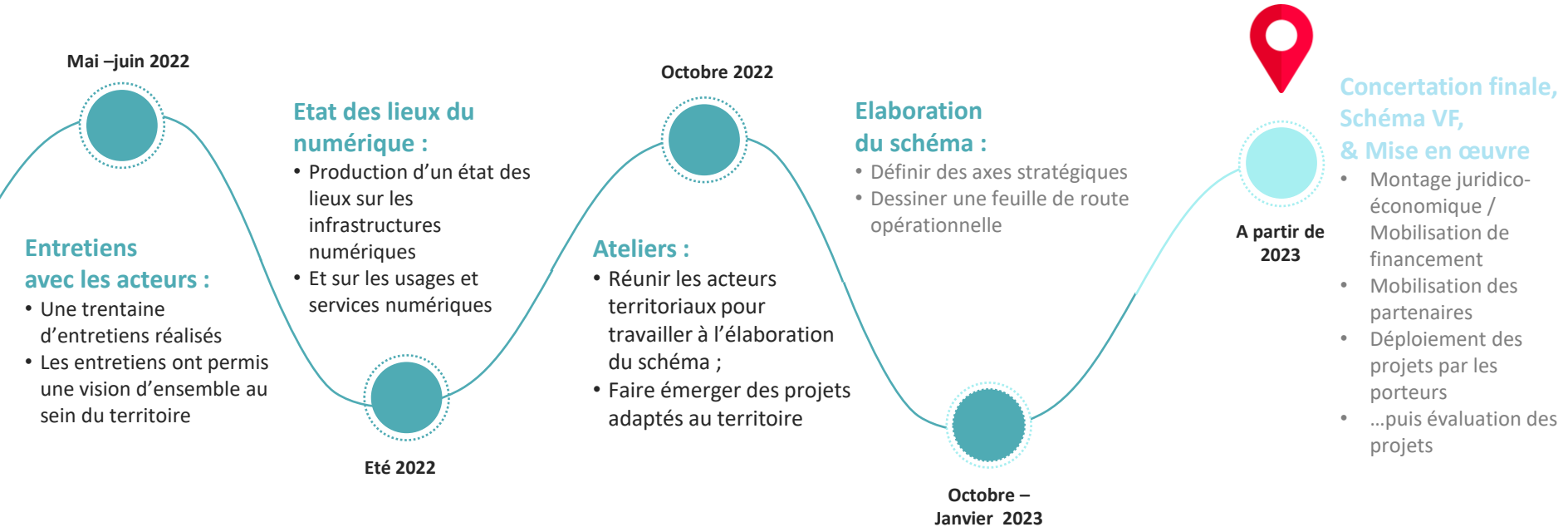
La Collectivité territoriale de Guyane a fait le choix d'élaborer une stratégie qui recouvre le SDTAN et le SDUSN : un Schéma global du numérique de la Guyane

Faire de la Guyane un territoire « intelligent et durable »

- Le présent Schéma global du numérique de la Guyane s'appuie sur la notion de « intelligent/smart » et de **durabilité**. En effet, ce document doit permettre d'accélérer le développement du numérique, tant sur le volet infrastructures numérique que sur les usages et services numériques en Guyane.
- Ce Schéma, co-construit avec l'ensemble des acteurs territoriaux, doit donc donner les grandes orientations pour réussir à tirer le maximum du potentiel des outils numériques dans les années à venir.
- L'ambition est forte : mettre à profit ces outils numériques, l'innovation et les forces vives du territoire pour faire de la Guyane un territoire d'excellence.



Vision d'ensemble sur les grandes étapes de l'élaboration du Schéma global



2

Synthèse du diagnostic



Une stratégie qui s’inscrit dans la continuité et en cohérence avec les autres schémas territoriaux

DOCUMENTS	STRATÉGIES	ACTIONS
Schéma Régional de Développement Économique, d’Innovation et d’Internationalisation (SRDEII) 2022-2028	<p>9 orientations stratégiques, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la gouvernance pour renforcer l’efficacité et la proximité de l’action publique - Mettre en place les conditions favorables à la formalisation des activités, à la création, à la transmission/reprise et au développement des entreprises guyanaises - Développer une économie reposant notamment sur la valorisation durable de ressources locales du territoire - Faire de la Guyane un territoire digital, d’innovation et d’excellence amazonienne - Saisir les opportunités de développement à l’international et accroître l’attractivité de la Guyane 	<p>30 actions identifiées, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la transition numérique des TPE et la structuration d’une filière numérique en Guyane - Renforcer la diffusion de l’innovation sur le territoire - Rapprocher les entreprises de l’écosystème de recherche et d’innovation afin de renforcer la performance de cet écosystème
Etude prospective. Filière numérique en Guyane : emplois, compétences et filière	<p>Enjeux identifiés pour le développement de la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement économique du territoire et des entreprises - Réduction de la fracture numérique (couverture réseau, accessibilité du plus grand nombre) - Développement des compétences et des métiers 	<p>Cibles prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer le dialogue interprofessionnel pour accompagner la GPEC du numérique guyanais ; - Favoriser l’accès à l’information sur l’offre de formation disponible ; - Renforcer l’offre de formation accessible en local ; - Développer l’attractivité de la région et des métiers de l’économie numérique.
Projet régional de santé 2018-2028 / Feuille de route e-santé 2022-2024	<p>Axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la gouvernance stratégique e-santé - Les patients acteurs de leur santé via le numérique - Contribuer aux grands projets de développement de l’offre de soins et de la recherche - Contribuer à l’attractivité régionale et valoriser les usages e-santé en Guyane 	<p>13 actions identifiées, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer les initiatives de télésanté - Permettre la mise en place d’un Hébergeur de données de santé en Guyane - Améliorer l’offre de soins de proximité et l’offre de recours avec une future structure hospitalo-universitaire autour du GHT de Guyane
SDTAN de la Guyane 2012 révisé en 2015	<p>Axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l’offre de service sur l’ensemble du territoire et notamment dans l’ensemble des centres-bourgs de l’intérieur - Compléter et renforcer la couverture mobile des infrastructures routières - Renforcer le développement concurrentiel sur le littoral - Développer le THD en modernisant les réseaux filaires - Sécuriser l’approvisionnement numérique de la Guyane - Développer les services/usages liés au numérique 	<p>Plan d’actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d’un gestionnaire d’infrastructures publiques, organisé sous forme d’une SPL - La téléphonie mobile pour tous - Le désenclavement à l’international de la Guyane - Renforcement de la collecte domestique - Modernisation de la boucle locale filaire - Recensement évolutif des besoins, via la création d’un outil d’aide à la décision / observatoire du numérique

Le Schéma global du numérique s’inscrit particulièrement dans la continuité du Schéma Directeur Territorial d’Aménagement Numérique (SDTAN)

LE SDTAN ET LE SCHÉMA GLOBAL DU NUMÉRIQUE PORTENT DES AMBITIONS COMMUNES

LA CTG EST MAÎTRE D’OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D’AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE EN DEHORS DES ZONES D’INITIATIVES PRIVÉES

UNE STRATÉGIE DE CONTINUITÉ TERRITORIALE NUMÉRIQUE

- Action publique volontariste et pérenne en matière de continuité territoriale numérique
- Renforcement du lien entre la Guyane et l’Hexagone
- Organisation de l’interconnexion entre les acteurs et favoriser l’hébergement local des données

ORGANISER LA STRATÉGIE DE DESSERTE INTERNE EN TRÈS HAUT DÉBIT EN GUYANE

- Priorité donnée aux solution de desserte Très Haut Débit en fibre optique jusqu’à l’abonné
- Une ambition de desserte de l’ensemble du territoire à horizon 2026

Pour déployer de tels projets structurants sur le territoire, la CTG s’est dotée d’un outil avec la mise en place de la Société Publique Locale pour l’Aménagement Numérique de la Guyane, appelée « SPLANG ».

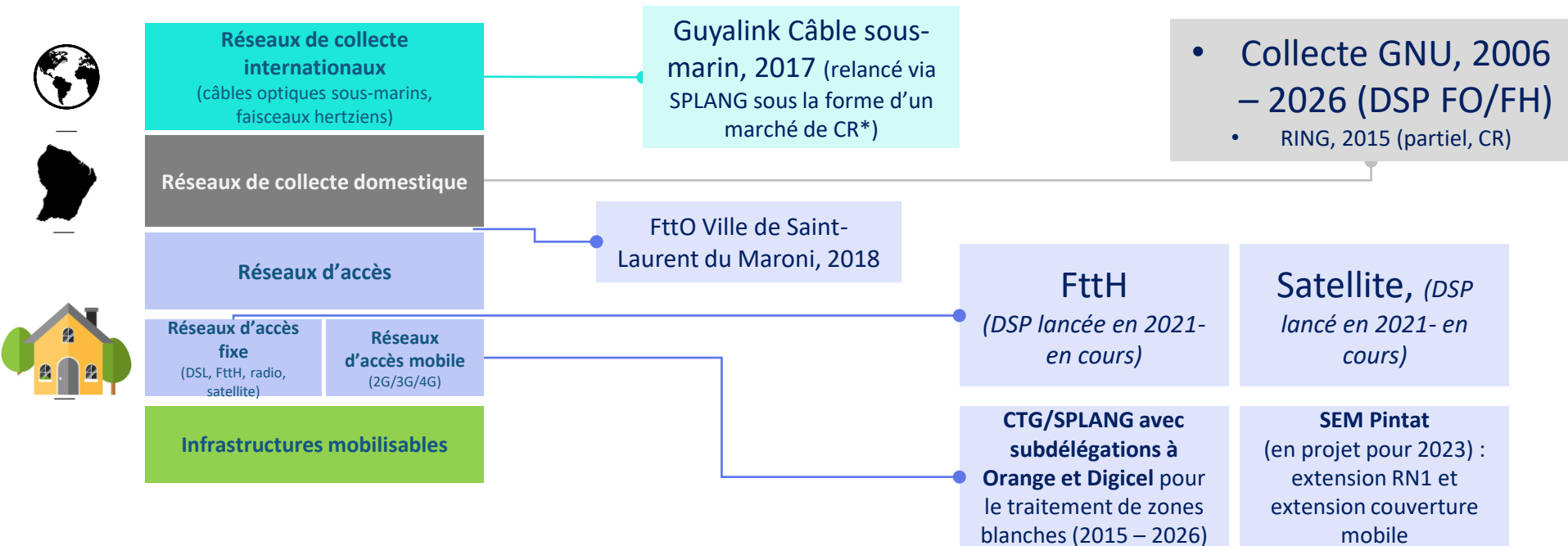
La Société Publique Locale pour l’Aménagement Numérique de la Guyane (SPLANG) a été créée sur le fondement des articles L. 1531-1 et L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales en cours d’année 2013. Elle a pour objet, principalement, d’établir et gérer des infrastructures d’aménagement numérique susceptibles de concourir à l’égalité des territoires et des populations, ainsi qu’au développement économique et à l’attractivité de la Guyane.

La SPLANG poursuit, tout particulièrement, les activités suivantes : gestion des installations satellitaires de l’intérieur (réseau WiFi et SPLANGBOX), mise en œuvre de la téléphonie mobile en sites isolés et de certains liaisons optiques et hertziennes, déploiement de réseaux FttH (fibre pour les particuliers) et FttO (fibre pour les entreprises et administrations). Elle exerce ses missions en lien avec les opérateurs privés de télécommunication présents sur le territoire guyanais ou, en cas de carence de ceux-ci, en s’érigeant elle-même en opérateur de télécommunication.

La SPLANG accompagne également ses actionnaires publics dans la mise en œuvre de tout projet d’aménagement numérique, notamment la Collectivité territoriale de Guyane pour le déploiement de réseaux d’initiative publique fibré et satellitaire, en mettant à disposition ses compétences en matière de télécommunication.

Sous l’impulsion de la Collectivité territoriale de Guyane, la SPLANG s’est, aujourd’hui, donnée pour vocation d’accueillir l’ensemble des EPCI et communes intéressés, suivant les compétences leur étant effectivement dévolues.

Depuis plus d'une décennie, la Guyane face aux défis d'aménagement. Le surcoût du numérique lié à l'absence d'économie d'échelle et des surcoûts de fonctionnement sont des freins au développement et à l'attractivité du territoire. Pour limiter ces effets, la Guyane a donc engagé plusieurs actions structurantes.



* CR = Conception-Réalisation

Des enjeux à venir dans la continuité des objectifs du SDTAN de 2015

SOUVERAINETÉ

La **maîtrise publique des infrastructures numériques essentielles** doit toutefois rester un levier d'action pour la CTG au regard des caractéristiques propres du territoire : exigüité du marché, éloignement des sites entre eux et vis-à-vis de la Métropole, coût de la vie, aléas climatiques,...

La Guyane n'est pas équipée en hébergeur de données de santé ou encore en **Datacenter** structuré. La faiblesse des offres d'hébergement des données pose plusieurs enjeux à l'avenir :

- La question de la souveraineté numérique et la protection des données des Guyanais ;
- Un frein au développement de l'économie numérique territoriale.

RÉSILIENCE

Les **infrastructures numériques** sont de plus en plus **sujettes aux risques environnementaux mais également aux actes de malveillance**. Avec les usages croissants de ces infrastructures, ces réseaux apparaissent de plus en plus comme ayant un caractère vital pour un territoire soumis à des aléas majeurs et récurrents. Ces réseaux doivent faire l'objet de **mesures de protection spécifiques et dimensionnées** de manière cohérente avec la nature, l'occurrence et l'impact des risques encourus sur un territoire très exposé.

La **Cybersécurité** doit être pensée ab initio des projets et de la sécurisation des infrastructures.

Le numérique peut également être un outil d'anticipation des **impacts environnementaux** et de soutien à la **sécurité sanitaire**.

La maîtrise et la redondance de la collecte internationale (via les **câbles sous-marins**) doit également être assurée.

SOBRIÉTÉ

Avec l'accroissement des usages du numérique, amplifiée par la crise liée au Covid-19, et alors que l'accélération de la transition écologique est souvent citée dans les feuilles de route et plans de relance, la question de la réduction de l'empreinte carbone du numérique semble plus que jamais d'actualité.

À l'échelle d'une organisation, il est possible d'intégrer la sobriété numérique **comme un axe de pilotage et de développement des usages numériques et des systèmes d'informations**.

Les nouvelles technologies et les orientations prises dans cette stratégie pourront optimiser l'utilisation des ressources.

Cela engendrera des **coûts d'énergie optimisés, une ressource préservée**, une décarbonation et une plus grande sobriété des actions.

Le point de départ de la réflexion : le diagnostic territorial

Saisir les grands enjeux du territoire

Cette première phase doit permettre de faire un état des lieux du déploiement des infrastructures réseaux, des technologies associées et de la maturité du territoire en matière d'usage et services numériques.

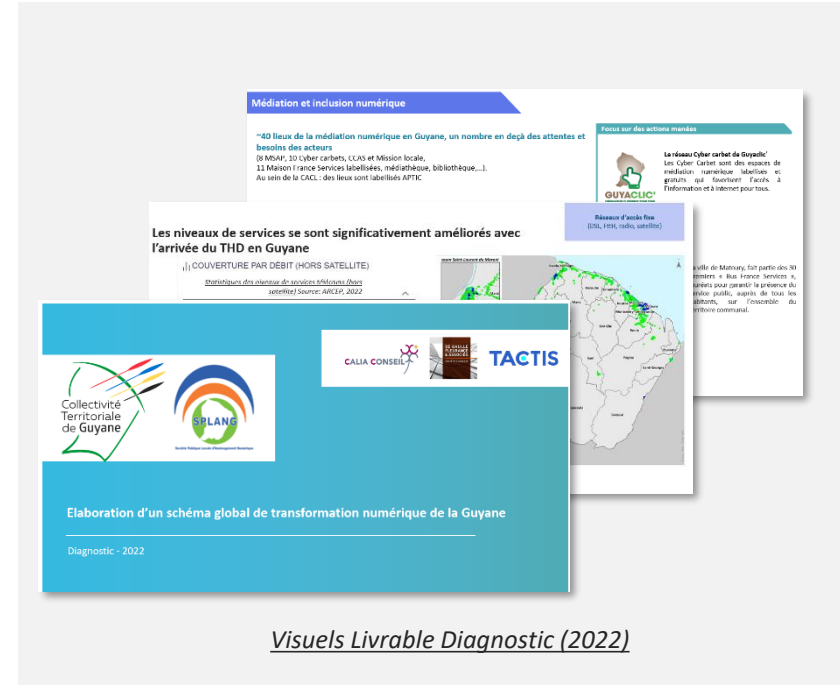
L'objectif est de brosser un portrait du territoire tout en identifiant ses points forts et axes d'amélioration afin de proposer des axes stratégiques en matière de développement du numérique, qui seront approfondis par la suite.

Les sources utilisées :

- Analyse des documents cadres existants
- Analyses chiffrées (INSEE et autres rapports)
- Analyses cartographiques / modélisation SIG Tactis
- Entretiens avec les acteurs du territoire

Les livrables sont disponibles :

- Diagnostic thématique du territoire
- Diagnostic des infrastructures numériques du territoire
- Carnet d'entretiens des acteurs du territoire



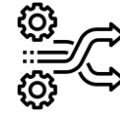
Les grandes thématiques du diagnostic



Déploiement des infrastructures fixes et mobiles



Médiation et inclusion numérique



Transformation des collectivités



Le numérique pour l'éducation, la jeunesse et la formation



Le numérique pour la santé



L'énergie et l'environnement en lien avec le numérique



Objectif : comprendre les grands enjeux du territoire guyanais et identifier les réponses apportées par le Numérique

Synthèse des attentes des collectivités pour accélérer leur transformation numérique

Infrastructures

- Disposer d'une couverture numérique de qualité (infrastructures numériques)
- Disposer d'une meilleure visibilité sur le déploiement, lorsqu'engagé

Mutualisation

- Acquérir des services numériques mutualisés
- Besoins achats mutualisés

Ingénierie de projet

- Disposer d'un accompagnement en ingénierie de projet
- Identification des projets à mener, des équipements dont se doter

Formation / partage de connaissances

- Avoir une meilleure connaissance des sujets de transformation numérique
- Besoin d'informations et de formation sur les enjeux de transformation numérique
- Disposer de formation sur :
 - Les nouvelles méthodes de travail
 - L'utilisation du numérique, de logiciels métiers

Hébergement des données

- Besoin hébergement / stockage

Bilan



Médiation et inclusion numérique

Atouts

- Un engagement fort de la CTG et de collectivités « leader » sur ce sujet
- L'identification des dispositifs nationaux autour de la médiation numérique (conseillers numériques, pass numériques)
- Des événements organisés autour de la médiation numérique

Faiblesses

- Une visibilité et lisibilité encore faible des lieux de médiation numérique à l'échelle guyanaise
- Un manque observé de formateurs tant à destination des usagers, qu'à destination des entreprises

Opportunités

- Une communication à destination des usagers et autour des dispositifs de médiation numérique qui est en train d'être améliorée
- Un Hub Antilles Guyane, hub territorial pour un numérique inclusif, présent et réalisant des actions d'ingénierie de projet

Menaces

- Des dispositifs qui doivent être adaptés au contexte local (ex. pass numérique, labellisation APTIC)
- Un risque de superposition d'actions similaires sur certains territoires



Transformation numérique des collectivités

Atouts

- Des collectivités volontaires pour s'engager sur ces sujets

Faiblesses

- Un manque de compétences en interne aux collectivités
- Un manque de connaissance des solutions existantes

Opportunités

- Une forte attente à destination de la CTG
- Des AAP au niveau national qui permettent aux collectivités d'enclencher des réflexions/feuilles de route sur des sujets bien délimités

Menaces

- Les différentes étapes de dématérialisation administratives peuvent être vécues comme contraintes



Education, jeunesse et formation

Atouts

- Une démographie très dynamique avec une population plus jeune que la moyenne nationale
- Une feuille de route de la DANE détaillant les objectifs et actions

Faiblesses

- Des besoins en infrastructures numériques encore très présents
- Des étudiants encore peu équipés
- Des écarts observés entre les besoins en compétences et l'offre de formation de la filière numérique disponible en local

Opportunités

- La mise en place d'une Université digitale et d'une antenne de l'Université à l'Ouest du territoire

Menaces

- Des délais d'acheminement des équipements handicapants



Santé

Atouts

- Une feuille de route a été établie sur la e-santé avec des actions fortes
- Différentes actions ont été entreprises, notamment avec les CDPS (Centres Délocalisés de Prévention de Soins)

Faiblesses

- Des besoins en infrastructures numériques encore très présents pour le développement de la télémédecine
- L'accès aux soins est difficile sur le territoire car le nombre de médecins est insuffisant

Opportunités

- Une réflexion en cours sur la mise en place d'un datacenter qui permettrait l'hébergement de données de santé

Menaces

- Risque de duplication des projets en matière d'infrastructures numériques (datacenter, etc.)

3

Le Schéma global du numérique

**Une démarche collective
pour passer d'une logique
d'infrastructures à une
logique de développement
des usages et accompagner
la transformation
numérique de la Guyane et
des acteurs, à court et
moyen termes**



Les acteurs interrogés dans le cadre de l'élaboration du Schéma global du numérique (mai – juin 2022)

Une série d'entretiens menée pour identifier les grandes problématiques du territoire

Entre mai et juin 2022, plus d'une trentaine d'entretiens ont été menés par le cabinet Tactis et la SPLANG afin d'impliquer les acteurs du territoire lors d'un premier temps d'échange autour des grandes dynamiques et de leurs attentes sur le Schéma global du numérique de la Guyane.

Les sujets abordés lors de ces entretiens étaient les suivants :

- Projets numériques et innovants portés par ces structures
- Définition des grands enjeux territoriaux
- Vision du potentiel du numérique pour répondre à ces enjeux

Les livrables sont disponibles :

- Carnet d'entretiens des acteurs du territoire

COLLECTIVITÉS

EPCI :

- CACL
- CC Est Guyanais
- CC Ouest Guyanais

Communes :

- Mana
- Maripasoula
- Saint-Laurent-du-Maroni
- Saint-Georges
- Saul
- Sinnamary

ACTEURS DU TERRITOIRE



OPÉRATEURS D'INFRASTRUCTURES TÉLÉCOM



Des ateliers de co-construction organisés en Octobre 2022

Le Schéma global du numérique est une démarche qui mobilise l'intelligence collective

Pour faire de ce Schéma global un projet commun, des ateliers de co-construction ont été organisés le 20 et 21 octobre 2022 par la CTG et Tactis. Ils ont permis de consulter les acteurs du territoire sur les grandes orientations et attendus du Schéma.

- **3 ateliers thématiques**, avec une session plénière en amont
- **~60 participants** sur une journée et demie

Se projeter collectivement vers l'opérationnel

Ces ateliers ont constitué donc un moment clé pour le Schéma global du numérique car ils ont permis de le projeter dans l'opérationnel. En effet, après avoir discuté des grands enjeux du territoire, les participants ont co-construits une feuille de route d'actions à mettre en place dans le cadre du Schéma.

- **+ 60 pistes d'actions** identifiées
- **~10 projets** approfondis et pitchés

Les livrables sont disponibles :

- Support de la plénière
- Cas d'usage inspirants
- Compte-rendu des ateliers



Photos des Ateliers (octobre 2022)

Des visites terrains en décembre 2022 pour appréhender les contraintes liées aux spécificités des communes de l'intérieur.

Des visites terrains dans les communes de :

- Saint-Laurent-du-Maroni
- Saul
- Maripasoula
- Antécume-Pata
- Saint-Georges



Visite d'un PM déployé par Yanafibre dans le cadre de la DSP



Antennes à Saint-Laurent



Antennes à Saul

Photos des Visites (Décembre 2022)

4

Le Schéma global du numérique

Une stratégie fédératrice
s'appuyant sur :

3 principes fondateurs

3 axes stratégiques



3 axes stratégiques pour le Schéma global du numérique de la Guyane

1

Citoyens et territoires : favoriser l'inclusion numérique de tous

2

Services numériques de demain : accompagner la transformation de la société

3

Performance et résilience : développer durablement le territoire

... qui s'inscrivent dans un cadre éthique



POUR UN
NUMERIQUE
PROTECTEUR



POUR UN
NUMERIQUE INCLUSIF



POUR UN
NUMERIQUE DURABLE

Mettre en œuvre ces principes via :

- L'intégration de ces principes « by design » dès la conception des actions
- La mise en place d'indicateurs de suivi
- Le code de la commande publique

La volonté d'intégrer la stratégie dans un cadre éthique

La stratégie exposée dans le présent document vise à **développer des projets en adéquation avec un cadre éthique** (inclusion, respect du cadre réglementaire relatif à la protection des données personnelles...). Le Schéma global du numérique de la Guyane est donc un document qui fait du numérique un outil au service des habitants du territoire favorisant les collaborations et les interactions, entre les citoyens, les entreprises, les partenaires publics ou les acteurs associatifs.

Dans le même temps, **le cadre de développement du numérique doit être protecteur** : il s'agit d'encadrer l'usage du numérique pour préserver les libertés individuelles et construire un numérique de confiance. La Guyane aborde également sa transformation numérique sous le prisme de la durabilité : le numérique doit être un levier de transformation durable et responsable du territoire intégrant des logiques d'économies d'échelle, de ressources, de durabilité et de sobriété numérique.

Le Schéma global du numérique de la Guyane repose sur 3 grands principes :

- **POUR UN NUMERIQUE PROTECTEUR** : encadrer l'usage du numérique, préserver les libertés et construire un numérique de confiance.
- **POUR UN NUMERIQUE INCLUSIF** : s'assurer que tous les citoyens et acteurs puissent bénéficier de la transition numérique.
- **POUR UN NUMERIQUE DURABLE** : faire du numérique un levier de transformation durable du territoire, intégrant les économies d'échelles et de ressources.



POUR UN
NUMERIQUE
PROTECTEUR



POUR UN
NUMERIQUE
INCLUSIF



POUR UN
NUMERIQUE
DURABLE

Mettre en œuvre ces principes via :

- L'intégration de ces principes « by design » dès la conception des actions
- La mise en place d'indicateurs de suivi
- Le code de la commande publique

Axe 1 – Citoyens et territoires : favoriser l'inclusion numérique de tous

Objectif 1.1 : Assurer une couverture numérique de qualité sur le territoire

- Action 1.1 : Parfaire la couverture mobile des zones blanches et s'assurer de la qualité de services dans les sites isolés
- Action 1.2 : Favoriser le déploiement de la 5G
- Action 1.3 : Accélérer le déploiement du très haut débit fixe en Guyane

Objectif 1.2 : Développer les compétences numériques des différentes personnes œuvrant pour les collectivités

OS 1.2.1: Permettre aux services des administrations et aux élus de monter en compétences sur le numérique

- Action 1.2.1.1 : Accompagner la transformation des collectivités et administrations (cyber-guichets, services citoyens,...)

Objectif 1.3 : Permettre aux populations de saisir les outils numériques pour développer l'excellence territoriale

OS 1.3.1 : Faire du numérique un enjeu de la formation tout au long de la vie

- Action 1.3.1.1 : « Guyane connectée : combler les écarts »
- Action 1.3.1.2 : Sensibiliser sur les dangers du numérique et la désinformation
- Action 1.3.1.3 : Développer les formations sur le numérique pour répondre aux besoins locaux
- Action 1.3.1.4 : Assurer la mise aux normes des collèges et lycées publics (équipements, maintenance des réseaux)

OS 1.3.2 : Permettre aux populations vulnérables de se saisir des enjeux du numérique et de monter en compétences

- Action 1.3.2.1 : Poursuivre la structuration de la médiation numérique
- Action 1.3.2.2 : Former les médiateurs et référents, notamment dans les villages isolés
- Action 1.3.2.3 : Structurer les lieux de médiation numérique (fablab, cybercaberts, cyberpirogues)

Axe 2 – Services numériques de demain : accompagner la transformation de la société

Objectif 2.1 : Faire du numérique un outil d'innovation pour le développement des activités économiques en Guyane

OS 2.1.1 : Mailler le territoire national de lieux favorisant le développement du numérique et de l'innovation

- Action 2.1.1.1 : Structurer l'offre de tiers-lieux

OS 2.1.2 : Accompagner les entreprises dans l'usage des outils numériques

- Action 2.1.2.1 : Accompagner la digitalisation des entreprises (chèques numériques, structuration)
- Action 2.1.2.2 : Structurer la filière numérique

Objectif 2.2 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques territoriales et de transformation numérique

OS 2.2.1 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques territoriales

- Action 2.2.1.1 : S'appuyer sur la mise à disposition d'images satellitaires (projet SEAS)
- Action 2.2.1.2 : Développer l'utilisation de l'intelligence artificielle

OS 2.2.2 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques de transformation numérique

- Action 2.2.2.1 : Observatoire du numérique

Objectif 2.3 : Faire du numérique un outil au service de la population

OS 2.3.1 : Développer la télémédecine

- Action 2.3.1.1 : *Mettre en place des actions de télémédecine ciblées sur les territoires isolés (Connexion des centres de santé...)*

OS 2.3.2 : Développer des outils numériques pour les populations

- Action 2.3.2.1 : Promouvoir les services financiers mobiles

Axe 3 – Performance et résilience : développer durablement le territoire

Objectif 3.1 : Faire de la Guyane un territoire résilient sur la connectivité

OS 3.1.1 : S'assurer de la souveraineté du territoire sur les infrastructures numériques

- Action 3.1.1.1 : Mettre en place un nouveau câble sous-marin pour le raccordement de la Guyane aux réseaux internationaux
- Action 3.1.1.2 : Etudier la mise en place d'un datacenter
- Action 3.1.1.3 : S'assurer de la cohérence de la couverture nationale en zones frontalières

OS 3.1.2 : Assurer la cybersécurité du territoire

- Action 3.1.2.1 : Poursuivre la structuration de l'Agence Caribéenne de la Cybersécurité
- Action 3.1.2.2 : Structurer en réseau les DSI

Objectif 3.2 : Mettre le numérique au service de la résilience du territoire

OS 3.2.1 : S'appuyer sur le numérique pour assurer la sécurité sanitaire

- Action 3.2.1.1 : Etudier la mise en place d'un projet de drones

OS 3.2.2 : Développer l'intelligence territoriale

- Action 3.2.2.1 : Consolider la plateforme Guyane SIG

Objectif 3.3 : Intégrer le numérique dans la durabilité

OS 3.3.1 : Renforcement l'approvisionnement en énergie de manière pérenne

- Action 3.3.1.1 : Mettre en œuvre un projet de fourniture d'énergie autonome dans les écarts en partenariat avec EDF

OS 3.3.2 : Développer une vision partagée autour du numérique responsable

- Action 3.3.2.1 : Elaborer une stratégie numérique responsable

OS 3.3.3 : Mettre en place des actions à impact rapide sur le territoire

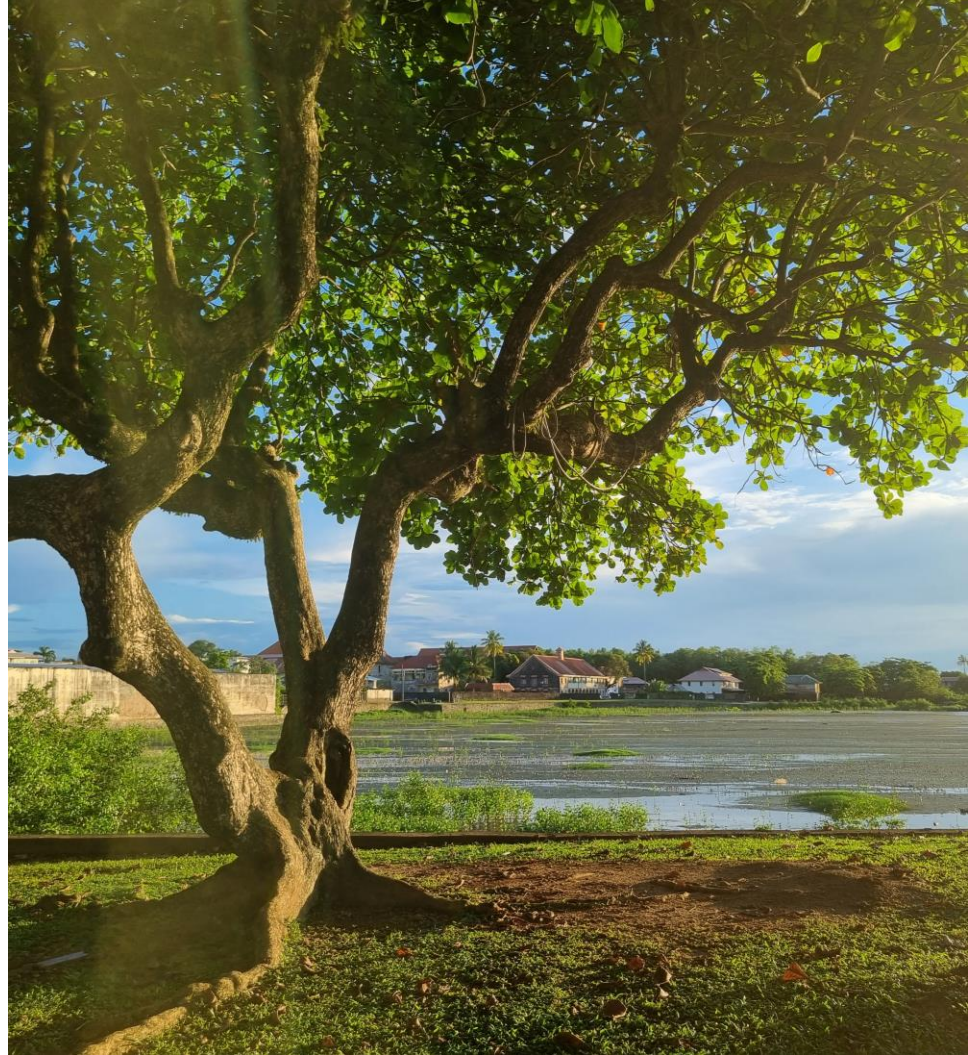
- Action 3.3.3.1 : Intégrer une approche durable by design dans la conception d'un projet numérique

5

Le Schéma global du numérique

La mise en œuvre d'un plan
d'actions

Et d'une gouvernance
partagée du numérique

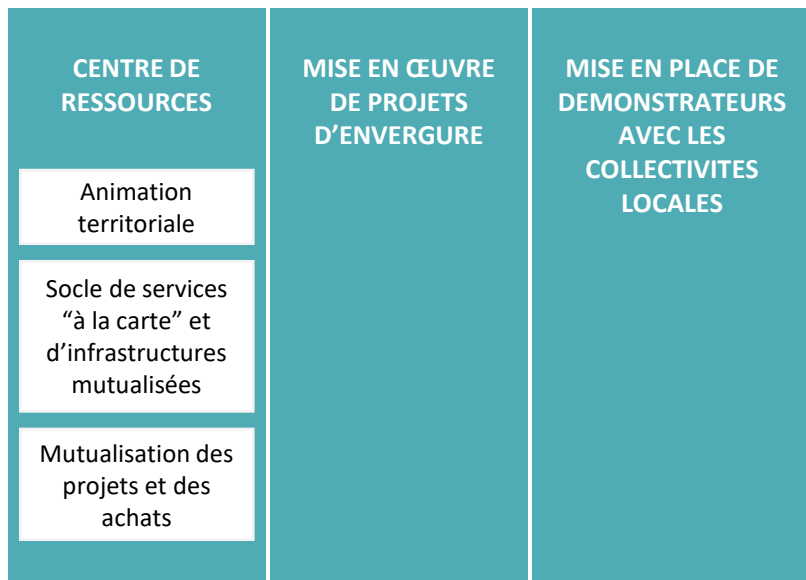


Calendrier d'exécution du Schéma global de transformation numérique de la Guyane

Actions	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024	A partir de 2025
Action 1.1 : Parfaire la couverture mobile des zones blanches et s'assurer de la qualité de services dans les sites isolés					
Action 1.2 : Favoriser le déploiement de la 5G					
Action 1.3 : Accélérer le déploiement du très haut débit fixe en Guyane					
Action 1.2.1.1 : Accompagner la transformation des collectivités et administrations	Cadrage				
Action 1.3.1.1 : « Guyane connectée : combler les écarts »					
Action 1.3.1.2 : Sensibiliser sur les dangers du numérique et la désinformation					
Action 1.3.1.3 : Développer les formations sur le numérique pour pourvoir aux besoins locaux	Cadrage	Coordination acteur			
Action 1.3.1.4 : Assurer la mise au normes des collèges et des EPLE					
Action 1.3.2.1 : Poursuivre la structuration de la médiation numérique					
Action 1.3.2.2 : Former les médiateurs et référents, notamment dans les villages isolés		Cadrage			
Action 2.1.1.1 : Structurer l'offre de tiers-lieux					
Action 2.1.2.1 : Accompagner la digitalisation des entreprises	Cadrage				
Action 2.1.2.2 : Structurer la filière numérique					
Action 2.2.1.1 : S'appuyer sur la mise à disposition d'images satellitaires (projet SEAS)		Financement et mise en œuvre	Opérationnel		
Action 2.2.1.2 : Développer l'utilisation de l'IA					
Action 2.2.2.1 : Observatoire du numérique		Cadrage		Déploiement	
Action 2.3.1.1 : Mettre en place des actions de télémédecine ciblées sur les territoires isolés					
Action 3.1.1.1 : Mettre en place un nouveau câble sous-marin pour le raccordement de la Guyane aux réseaux internationaux	Procédure CR	Etudes	Production et déploiement		
Action 3.1.1.2 : Etudier la mise en place d'un datacenter	Cadrage	AAP	Conception-réalisation et mise en service		
Action 3.1.1.3 : S'assurer de la cohérence de la couverture nationale en zones frontalières					
Action 3.1.2.1 : Poursuivre la structuration de l'Agence Caribéenne de la Cybersécurité					
Action 3.1.2.2 : Structurer en réseau les DSI					
Action 3.2.1.1 : Etudier la mise en place d'un projet de drones					
Action 3.2.2.1 : Consolider la plateforme Guyane SIG					
Action 3.3.1.1 : Mettre en œuvre un projet de fourniture d'énergie autonome dans les écarts en partenariat avec EDF.					
Action 3.3.2.1 : Elaborer une stratégie numérique responsable					
Action 3.3.3.1 : Intégrer une approche durable by design dans la conception d'un projet numérique					

Comment accompagner l'accélération du numérique en Guyane ?

Proposition de positionnement de la SPLANG pour accompagner la transition numérique du territoire guyanais



La SPLANG est porteur de l'**accélération du développement** des territoires, en intégrant les nouvelles opportunités et les **nouveaux enjeux apportés par la transition numérique**.

Afin d'accélérer la transformation numérique du territoire, la SPLANG peut se positionner pour :

- **Homogénéiser les ressources numériques** des collectivités
 - Coordinateur et mandataire de groupement de commande publique
 - Animation territoriale
- **Favoriser l'innovation numérique** dans les territoires
 - Animation territoriale
 - Démonstrateurs communaux et régionaux
- **Appuyer la mise en oeuvre** de projets numériques complexes
 - Mise en oeuvre sur le volet technique
 - AMO de projets complexes locaux

Initier une gouvernance partenariale pour la mise en œuvre de la stratégie

Une gouvernance qui doit allier Stratégie et Opérationnel :

OUVERTE

AGILE

COORDONNEE

Mettre en oeuvre des projets :

- Accompagner les collectivités dans l'identification de leurs besoins numériques ;
- Disposer d'instances de décision et de concertation pour concevoir en mode coopératif, déployer des expérimentations, et les passer à l'échelle.

Evaluer les dispositifs :

- Mettre en place une cellule d'évaluation pour qualifier les retombées des projets ;
- Capitaliser sur les cas d'usage innovants pour élaborer des biens communs.

Améliorer et réviser la stratégie à intervalles réguliers :

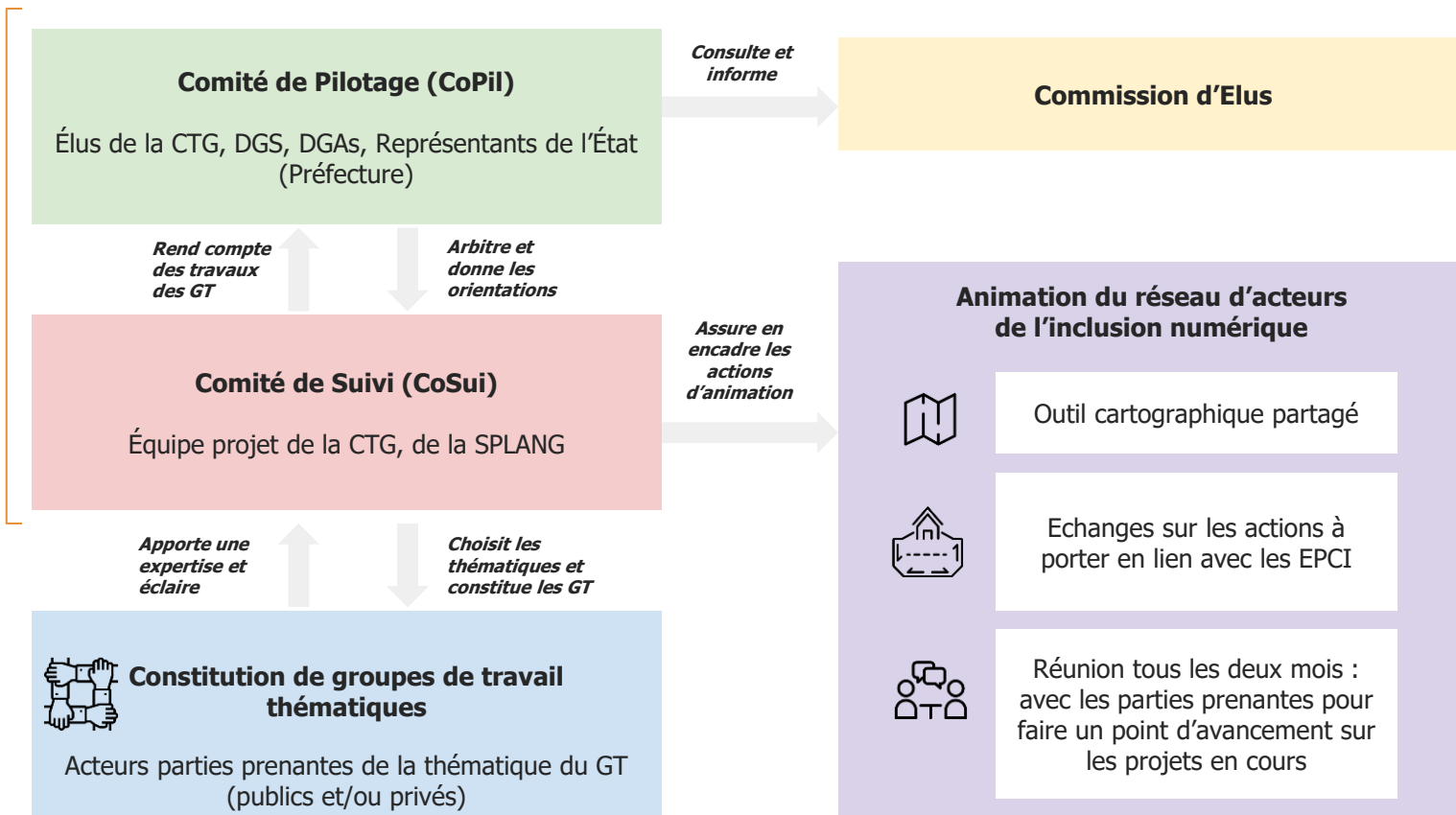
- Adopter une démarche itérative
- Actualiser la feuille de route en fonction des évolutions technologiques, des solutions disponibles sur le territoire, des obligations/réglementations, des projets émergents, etc.

Favoriser la mutualisation :

- Recenser toutes les expertises et expériences entre les acteurs du territoire ;
- Participer à l'animation autour des thématiques afin de créer une culture commune et créer de la synergie entre les acteurs.

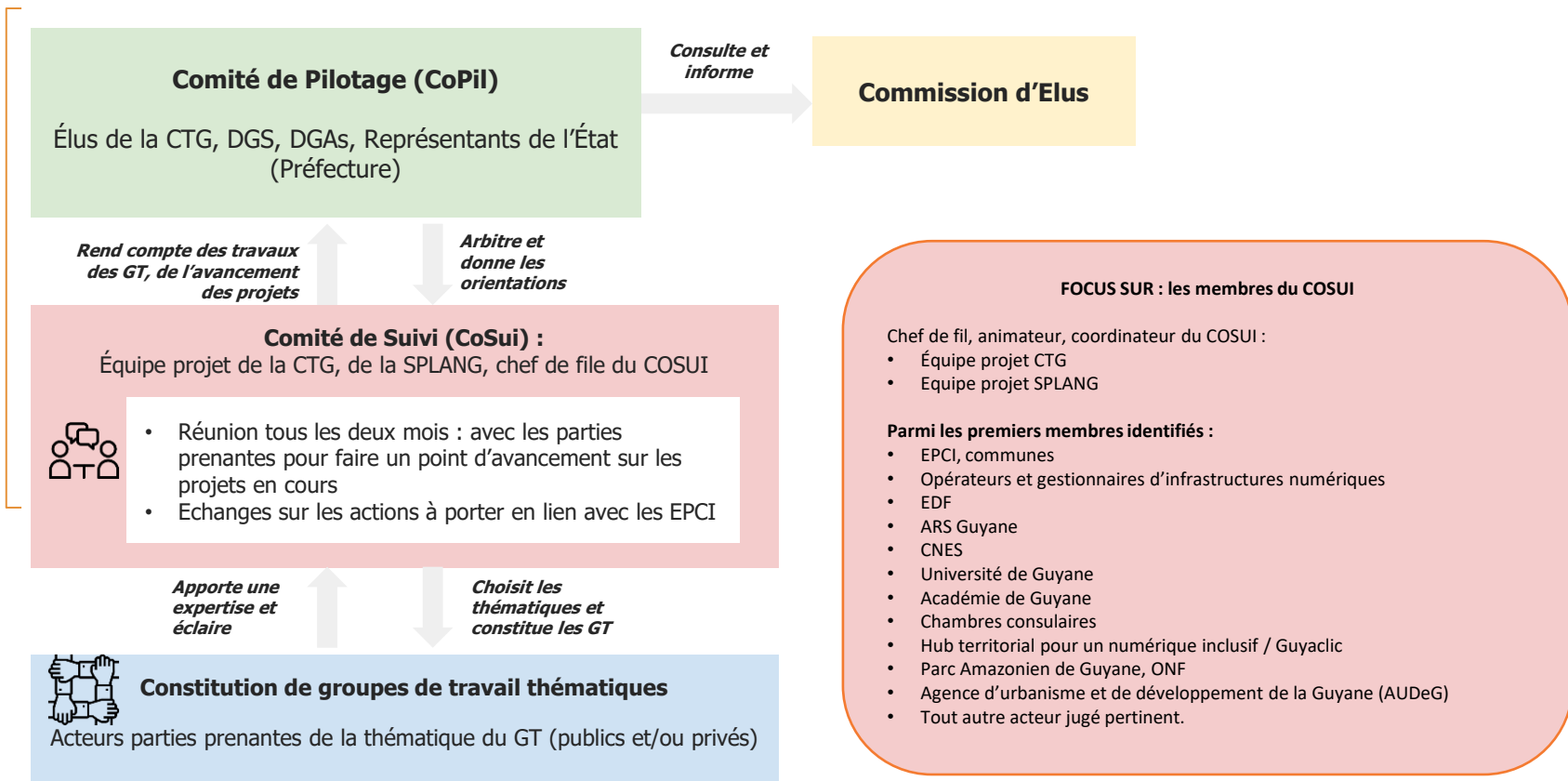
Proposition de mise en place d'une gouvernance partagée du numérique

Coordination territoriale du
Schéma global du numérique



Proposition de mise en place d'une gouvernance partagée du numérique

Coordination territoriale du
Schéma global du numérique



Animation territoriale et Identification des groupes de travail thématiques

Au niveau des territoires :

- Identification d'un référent par collectivité sur les sujets de transformation numérique
- Prévoir des temps d'échanges réguliers sur l'avancement des projets du Schéma du numérique
- Travailler sur les besoins en mutualisation

Groupes de travail thématiques

GT Lieux d'innovation

- Participants : Guyaclic, GDI, CTG, SPLANG à minima
- Actions à traiter :
 - Structuration de la médiation numérique (cartographie des lieux, ...)

GT Formation

Participants :
Actions à traiter :

GT Santé

Participants :
Actions à traiter :

...

A poursuivre avec les parties prenantes...

La CTG, acteur impliqué pour faire de la Guyane un territoire d'excellence du numérique

La **poursuite d'investissements massifs** pour doter la Guyane des infrastructures nécessaires, en tant qu'**aménagement numérique du territoire** :

- 175 M€ dans le **développement des Réseaux d'Initiative Publique (RIP)** fibre (55 000 prises à terme) et satellite (7 500 prises à terme) pour couvrir l'ensemble du territoire Guyanais, dont 90 M€ de financement Europe – Etat et 19 M€ de financement privés
- Implication dans un **dispositif innovant pour la couverture des zones blanches**, au côté de la CDC, reposant sur des financements Etat et privés
- Appui au **projet de câble sous-marin** vers l'Europe
- Initiative à suivre sur un **datacenter** public - privé

Par ailleurs, la CTG poursuivra sa **mission d'appui à la filière**, avec le soutien de la SPLANG :

- Mise en œuvre à suivre d'un **dispositif d'appui à l'innovation** par la participation au capital des entreprises
- **Animation, suivi, et études** amonts des projets

TACTIS



+33.1.49.57.05.05



contact@tactis.fr



43, rue des Meuniers – 94300, Vincennes



www.tactis.fr

Annexes



Axe 1 – Citoyens et territoires : favoriser l'inclusion numérique de tous

Objectif 1.1 : Assurer une couverture numérique de qualité sur le territoire

- Action 1.1 : Parfaire la couverture mobile des zones blanches et s'assurer de la qualité de services dans les sites isolés
- Action 1.2 : Favoriser le déploiement de la 5G
- Action 1.3 : Accélérer le déploiement du très haut débit fixe en Guyane

Objectif 1.2 : Développer les compétences numériques des différentes personnes œuvrant pour les collectivités

OS 1.2.1: Permettre aux services des administrations et aux élus de monter en compétences sur le numérique

- Action 1.2.1.1 : Accompagner la transformation des collectivités et administrations (cyber-guichets, services citoyens,...)

Objectif 1.3 : Permettre aux populations de saisir les outils numériques pour développer l'excellence territoriale

OS 1.3.1 : Faire du numérique un enjeu de la formation tout au long de la vie

- Action 1.3.1.1 : « Guyane connectée : combler les écarts »
- Action 1.3.1.2 : Sensibiliser sur les dangers du numérique et la désinformation
- Action 1.3.1.3 : Développer les formations sur le numérique pour pourvoir aux besoins locaux
- Action 1.3.1.4 : Assurer la mise aux normes des collèges et lycées publics (équipements, maintenance des réseaux)

OS 1.3.2 : Permettre aux populations vulnérables de se saisir des enjeux du numérique et de monter en compétences

- Action 1.3.2.1 : Poursuivre la structuration de la médiation numérique
- Action 1.3.2.2 : Former les médiateurs et référents, notamment dans les villages isolés
- Action 1.3.2.3 : Structurer les lieux de médiation numérique (fablab, cybercaberts, cyberpirogues)

#1.1 : PARFAIRE LA COUVERTURE DES ZONES BLANCHES ET S'ASSURER DE LA QUALITÉ DE SERVICES DANS LES SITES ISOLÉS

PROBLEMES IDENTIFIES

Le déploiement d'infrastructures n'est structurellement pas rentable dans les zones reculées. Aucun investissement privé n'est envisagé à court/moyen terme sur un nombre important de secteurs (RN1, RN2, un quarantaine de zones isolées ciblées).

Sur certaines zones rurales précédemment équipées sous l'égide de la CTG/SPLANG (subdélégations), des problèmes de qualité de service ont été remontés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet prévoit :

- Accompagnement de la CTG/SPLANG dans le processus de résorption des zones blanches impulsé par la CDC et l'Etat, en étroite concertation avec les acteurs privés.
- Un contrôle de la qualité de service/couverture dans les zones blanches actuellement sous contrat de subdélégation (Orange et DIGICEL).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Se positionner en tant qu'accompagnateur pour parfaire la couverture mobile des zones blanches en 2G/3G/4G, tout en assurant un contrôle de l'exploitation des actifs mobiles déjà financés (subdélégations)

OBJECTIFS

- Résorber les zones blanches de la Guyane (zones isolées et axes routiers principaux) en apportant des services mobiles 2G/3G/4G.
- S'assurer de la qualité de service.

BÉNÉFICIAIRES :
Population guyanaise

PORTEURS DU PROJET :
CDC/Etat avec l'appui de la CTG/SPLANG

PARTENAIRES :
Acteurs privés

MOYENS FINANCIERS

A déterminer en fonction des priorités de couverture (Etat/CDC en concertation avec la CTG/SPLANG) + investissements privés.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Suivi de l'implémentation du dispositif prévu pour la couverture des zones blanches (SEM Pintat)	Dans le cadre de la SEM Pintat constituée avec l'Etat/CDC/opérateurs/CTG, participer à la concertation menée en vue de l'élaboration d'un calendrier de couverture des zones à couvrir (de l'ordre de cinquante zones à couvrir à l'échelle de la Guyane).				
2. Contrôle des engagements contractuels définis dans les contrats de subdélégation	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les déploiements et services fournis sont conformes aux engagements contractuels avec les partenaires privés (Orange et DIGICEL) le cas échéant via des mesures terrain • Appliquer des pénalités le cas échéant en cas de manquement à ces obligations. 				
3. S'assurer de la complétude de la couverture et cohérence des déploiements	En fonction des problématiques de couverture / qualité de service remontées par les administrés, engager des campagnes de mesures terrain pour définir les éventuels trous de couverture 4G et optimisations nécessaires en lien avec les parties prenantes. A l'échéance des subdélégations (2025/2026), remettre en affermage à la SEM Pintat les ouvrages réalisés.				

#1.2 : FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G

PROBLEMES IDENTIFIES

Certains zones identifiées dans les cahier des charges des opérateurs 5G relèvent des obligations des opérateurs sous réserve que la Collectivité Territoriale de Guyane mette disposition un terrain et une solution de fourniture énergétique.

A noter que la procédure d'attribution des fréquences dans les bandes 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz est en cours (attribution cible au 2T 2023).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet prévoit que la CTG :

- Mette à disposition un terrain par zone
- Apporte une solution de fourniture énergétique (filaire ou autonome)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Se positionner en tant que facilitateur pour étendre la couverture 5G

OBJECTIF

- Accélérer le déploiement du très haut débit mobile en Guyane dans une logique d'aménagement numérique.

BÉNÉFICIAIRES :
Population guyanaise

PORTEURS DU PROJET :
CTG/SPLANG

PARTENAIRES :
Acteurs privés

MOYENS FINANCIERS

A déterminer en fonction des priorités de couverture (Etat/CDC en concertation avec la CTG/SPLANG) + investissements privés.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Etudier les modalités de mise à dispositions de terrain/ local dans les zones concernées	Dans les zones concernées, lister les possibilités de mise à disposition du foncier.				
2. Déterminer les coûts d'un raccordement électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les zones pertinentes (c'est-à-dire à relative proximité du réseau électrique existant), étudier les coûts d'investissement d'un raccordement électrique filaire par EDF SEI. • Sur le reste du territoire, déterminer les modalités techniques et économiques de solutions autonomes de fourniture énergétiques. 				
3. Mener une concertation avec les opérateurs et l'ARCEP	Afin de s'assurer que la solution pressentie par la CTG est en adéquation avec les besoins des opérateurs en vue de l'obligation figurant dans leur licences 5G octroyées par l'ARCEP, la CTG échangera de manière régulière avec ces derniers ainsi que l'ARCEP.				

#1.3 : ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE EN GUYANE

PROBLEMES IDENTIFIES

Le périmètre des déploiements THD privé n'intègre à ce stade que les communes de Cayenne et Remire-Montjoly. Sans initiative publique, la couverture THD de la Guyane demeurera durablement hétérogène.

Malgré la dynamique correcte des déploiements FttH, le projet se heurtera probablement à de nombreuses difficultés inhérentes à ce type de projet qu'il s'agisse de projets portés par le privé ou la puissance publique telles que les difficultés liées à l'adressage, à la qualité des études (relevé boîtes à lettres par exemple), à la plus grande complexité d'un déploiement sur les appuis aériens, au poids significativement plus important en zone rurale des déploiements en souterrain impactés par l'absence d'infrastructures d'accueil mobilisables, à l'impact de la sous-traitance en cascade sur la qualité hétérogène des travaux, ...

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet prévoit :

- Lancement d'une Délégation de Service Public pour la conception-réalisation et l'exploitation technique et commerciale d'un réseau fibre optique à l'abonné (FttH)
- Lancement d'une Délégation de service public relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau d'initiative publique satellitaire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Se positionner en tant qu'aménageur de son territoire pour compléter la couverture THD.

OBJECTIF

- Etendre la connectivité Très Haut Débit fixe de la Guyane (filaire en fibre optique et radio en satellite).
- Disposer d'une solution de collecte optique renforcée (et satellitaire dans les zones isolées).

BÉNÉFICIAIRES :

Foyers/entreprises/utilisateurs publics

PORTEURS DU PROJET :

CTG/SPLANG avec l'appui de ses délégataires (concessions)

PARTENAIRES :

Etat, Europe

MOYENS FINANCIERS

CTG/Etat/Europe/Opérateurs, 175 M€ à dont 156 M€ publics.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Définition du périmètre technique et économique objet du projet THD (SDTAN, étude d'ingénierie)	La CTG et la SPLANG ont conduit des études préalables visant à déterminer le périmètre des investissements publics, via la recours à la technologie FttH et au satellite pour les zones les plus isolées. Cette étape s'est conclue par une consultation formelle opérateurs (sur le site de l'ARCEP).	Etape liminaire (déjà réalisée)			
2. Attribution des DSP FttH et satellitaire et sécurisation du financement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> • A l'issue de deux procédures de Délégation de service public, conclusion des contrats de concession de 17 ans (Satellite) à 25 ans (FttH). • Elaboration des dossiers intermédiaires de soutien financier [FttH + Collecte optique]. 	Etape déjà réalisée (attribution en 2021) et financement prioritaire sécurisé.			
3. Contrôle des engagements contractuels définis dans les contrats de subdélégation et déterminer les leviers de financement supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des déploiements et vérification de leurs confirmités avec les engagements constructuels. • Suivre le rythme de commercialisation du FttH avec les perspectives d'extinction du cuivre. • Certains financements supplémentaires pourraient envisagées dans le cadre de la problématique des raccordements longs. 	En continu jusqu'à l'échéance des contrats.			

#1.2.1.1 : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES COLLECTIVITÉS ET ADMINISTRATIONS

PROBLEMES IDENTIFIES

La transformation numérique touche les administrations, en premier lieu via les différents jalons de dématérialisation des démarches administratives. Les collectivités se retrouvent confrontées à ces enjeux.

En Guyane, les collectivités locales ont des niveaux de maturité numérique très variés, principalement liés aux moyens humains et à la compétence réglementaire sur le numérique.

Afin d'assurer une offre de services numériques uniforme et équitable pour tous, l'ensemble des collectivités du territoire doit avoir accès à toutes les ressources nécessaires à une mise en œuvre de projets de transformation numérique, et **s'appuyer sur des expertises**. Aujourd'hui sur le territoire, la dématérialisation des processus administratifs n'est pas engagée partout, et peu d'actions ont été menées dans le sens de la transformation numérique des administrations, en termes d'infrastructures ou de sécurisation des réseaux.

Des freins majeurs à la mise en place de services numériques sur le territoire ont été identifiés, notamment le manque de compétences en interne, les connaissances limitées sur les solutions existantes, ainsi que le manque de matériels et de ressources informatiques au sein des administrations.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Afin d'accélérer la transformation numérique des collectivités, il s'agit d'approfondir les réflexions sur :

- La sensibilisation et la formation des élus et agents des collectivités locales ;
- Un accompagnement en ingénierie de projets permet aux collectivités d'avoir accès à des **ressources techniques, opérationnelles et humaines** nécessaires à la mise œuvre de leurs projets et dont elles ne disposeraient pas.
- Les sujets des **infrastructures numériques**, de **l'hébergement des données publiques** et de **cybersécurité** sont également des piliers de la transformation numérique des territoires, sur lesquels les collectivités seront amenées à monter en compétences.

OBJECTIFS

- Elaborer une **stratégie coconstruite de mutualisation** des services numériques, pour la fourniture de matériel informatique
- Accompagner la **montée en compétence des agents** des collectivités sur les sujets numériques et l'utilisation des outils métiers
- Favoriser le **partage de connaissances et d'informations entre les collectivités**, sur la formation des agents, les nouvelles méthodes de travail, ou les enjeux de transformation numériques

BÉNÉFICIAIRES :
EPCI et communes

PORTEURS DU PROJET :
SPLANG

PARTENAIRES :
CTG

MOYENS FINANCIERS

- Organisation de 5 sessions de formation : 25k€
- Etude préalable sur la mutualisation : 25k€

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Engager la réflexion sur la mutualisation des services numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un premier cadre de mutualisation • Organiser un échange avec les collectivités • Structurer l'outil permettant la mutualisation 				
2. Sensibilisation et formation des élus et des agents	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des sessions de formations des élus et des agents sur les sujets de la transformation numérique 				

#1.3.1.1 : « GUYANE CONNECTÉE : COMBLER LES ÉCARTS »

PROBLEMES IDENTIFIES

Territoire de particularités à plusieurs titres (géographique, culturel et linguistique notamment), la Guyane doit constamment ajuster ses préoccupations entre une égalité républicaine commandée par son appartenance à la France et la prise en compte des spécificités de son territoire. Le domaine de l'Éducation ne fait pas exception. Des constats très négatifs (absentéisme, échec scolaire, mal-être des communautés, suicides d'adolescents...) depuis longtemps connus de tous, ont fait mûrir des réflexions que les évolutions de la technologie, couplées à une volonté politique forte d'apporter des réponses décisives et pérennes, peuvent aider à inverser.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet consiste à :

- Installer une réception satellitaire très haut débit dans chaque village et au collège, équipement numérique de chaque classe dans les écarts.
- Créer une classe de 6ème à distance avec présence d'un intervenant en langue maternelle dans chaque écart ; recours aux solutions logicielles adaptés et à la réalité augmentée, mobilisation d'enseignants itinérants sur les villages concernés assurant les enseignements impossibles en distanciel.
- Déployer des modules préfabriqués pour accueillir les élèves dans les villages.

Porté par le rectorat de Guyane qui en pilotera les aspects pédagogiques, ce projet est soutenu par la Collectivité Territoriale de Guyane et l'État en Région pour un accompagnement logistique et financier. La Société Publique Locale d'Aménagement Numérique de la Guyane, le Centre National d'Études Spatiales, et Electricité de France apporteront leurs soutien et expertise pour les volets technique et énergétique.

L'usage intensif du numérique (logiciels et matériels) dans la classe et après la classe nécessite par ailleurs l'appui d'une cellule d'ingénierie pédagogique dédiée, destinée à accompagner le déploiement du projet aussi bien pour les élèves que pour le personnel enseignant et d'encadrement.

Une phase d'**expérimentation dans le Haut Maroni** est prévue.

OBJECTIFS

Le projet a comme ambition de réduire l'échec scolaire et de faciliter l'accès aux enseignements pour les élèves de Collège des communautés, notamment amérindiennes, des écarts grâce à un dispositif pédagogique innovant et des liaisons par satellite.

Déploiement du projet Année scolaire 2023-2024 puis

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
Phase de Préparation	Phase 1 de déploiement modules Déploiement Énergie, Satcoms, Kalyzée (outil classe) et équipement salles de classes Recrutement . Formations sur le volet maintenance et sécurité				
Lancement du projet sur l'année scolaire 2023-2024	Déploiement Phase 1 et revue intermédiaire Phase 1 Puis déploiement Phase 2 de déploiement modules				
Déploiement sur l'ensemble des autres sites isolés en Guyane					

BÉNÉFICIAIRES :

Élèves entrant en 6ème puis en 5ème après un 1e cycle dans un village enclavé et éloigné géographiquement du Collège, leur imposant de quitter leur communauté dès 11 ans (famille d'accueilli, internat)

PORTEUR DU PROJET :

Rectorat de Guyane

PARTENAIRES :

CNES

SPLANG

Collèges des sites concernés

Communes des sites concernés

Université de Guyane (INSPE)

Aix-Marseille Université (INSPE)

Réseau Canopée

Programme BEPI – Groupe SOS Jeunesse

MOYENS FINANCIERS

Réponse à un AMI « Innovation dans la forme scolaire » (France 2030)

Indicateurs de suivi :

- Bénéficiaires cibles
- Établissements scolaires cibles
- Évaluation de l'intégration des élèves en 5ème
- Compétences attendues de fin de cycle 3
- Facilité d'enseignement
- Facilité de déploiement du projet
- Qualité de la collaboration des enseignants 1^{er} et 2nd degrés
- Satisfaction des parents/ élèves
- Niveau de débit

#1.3.1.2 : SENSIBILISER SUR LES DANGERS DU NUMÉRIQUE ET LA DÉSINFORMATION

PROBLEMES IDENTIFIES

Des actions en faveur de l'équipements (en ordinateurs,...) ont été engagées dans le cadre du numérique éducatif. Les usages du numérique restent quant à eux encore en cours de développement. A titre d'exemple, l'ENT Wilapa, déployé depuis début 2021, est peu utilisé : seuls 1% des 100k comptes créés sont utilisés. Cela est principalement dû à un manque de communication de la part des établissements. L'usage de l'ENT devrait s'accélérer à la rentrée avec le rattachement de Pronote à l'ENT.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il est proposé de mettre en œuvre un programme de formation afin de sensibiliser les jeunes et particulièrement les collégiens et lycéens aux sujets suivants :

- Fake news, réseaux sociaux, e-réputation ;
- Cyberharcèlement ;
- Gestion des données personnelles, à l'identité numérique ;
- Numérique responsable ;
- Bonne pratique des réseaux sociaux

Il est également important d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques du numérique dans leur scolarité :

- Accompagnement scolaire : ENT, Pronote, Parcours Sup ;
- Accompagnement à la recherche d'aides ;
- Aide à la création de CV, recherche d'emploi ;
- Accompagnement à la bureautique et aux logiciels libres ;
- Accompagnement aux démarches en ligne : demande de bourses, logement, APL ;
- Présentation des métiers du numérique.

Ces actions pourront être mises en œuvre dans les collèges et lycées mais également dans les MJC, dans les missions locales, médiathèques...

Cette action vient compléter l'action de mise aux normes des collèges et lycées publics qui assurera une meilleure qualité des équipements des établissements ainsi que la maintenance et la supervision des réseaux.

OBJECTIFS

- S'assurer du bon usage du numérique
- Améliorer l'utilisation des outils numériques chez les jeunes

BÉNÉFICIAIRES :

Collégiens, lycéens

PORTEURS DU PROJET :

CTG en lien avec l'Académie de Guyane

PARTENAIRES :

Education national / Académie de Guyane

MJC, Mission locale

MOYENS FINANCIERS

A définir – lier à l'animation et à la coordination des actions

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		M+6	N+1	N+2	N+3
1. Définition des besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec l'Académie afin de définir les besoins ; • Identification des thématiques d'accompagnement ; • Identifications des établissements partenaires de l'action. 				
2. Création du programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Création du parcours de formation ; • Création de contenu et des supports de formation ; • Mobilisation des partenaires. 				
3. Mise en œuvre de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des formations ; • Retour d'expérience et analyse de l'évaluation des actions 				

#1.3.1.3 : DÉVELOPPER LES FORMATIONS SUR LE NUMÉRIQUE POUR POURVOIR AUX BESOINS LOCAUX

PROBLEMES IDENTIFIES

Le territoire guyanais est marqué par des problématiques **d'illectronisme**, qui prennent leur source dans les soucis d'illectronisme sur le territoire, un manque de visibilité sur les solutions existantes, ainsi qu'un manque de coordination et de compréhension du rôle des acteurs de la formation professionnelle. La structuration de **l'offre de formation dans le secteur numérique est naissante**, et il est primordial d'en accompagner le développement sur le territoire. Les mutations dans ce secteur étant très rapides, la formation est centrale dans l'accompagnement des entreprises locales pour favoriser leur adaptation aux changements. **Une absence de mutualisation des dispositifs et des ressources pour les communes éloignées** est constatée, ce qui rajoute à la fracture territoriale une fracture dans la disponibilité des formations. La professionnalisation des acteurs de l'accompagnement numérique et l'émergence d'une filière du numérique (action 2.4) appelle à une **organisation structurée des formations numériques** centrée sur les besoins locaux.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le développement d'une offre de formation dans le numérique est une priorité pour **accompagner les entreprises dans leur transformation digitale**, et notamment les TPE locales.

En parallèle du développement d'une filière du numérique sur le territoire, l'offre de formation doit se diversifier et être mutualisée pour que toutes les collectivités, même les plus éloignées, puissent en bénéficier.

- Un réseau de médiateurs numériques référents (action 1.6) doit se construire sur le territoire, et ce réseau doit lui-même bénéficier d'un **accès à la certification professionnelle**. Ce maillage du territoire peut s'appuyer sur le dispositif des **conseillers numériques** en développement dans certaines communes, ou en développant un dispositif ad hoc pour accompagner les médiateurs numériques dans la certification de leurs compétences.
- Le développement d'un **écosystème de formation** incluant les acteurs de l'enseignement et de l'emploi permettra de construire une offre pérenne sur le territoire, pour accompagner la montée en compétence des employés, et favoriser les reconversions dans les métiers du numérique.

OBJECTIFS

- Développer une **offre de formation** qui va favoriser la transformation numérique des entreprises et qui répond aux besoins d'accompagnement locaux
- **Mutualiser les offres** de formation, et mettre l'accent sur des partenariats entre les acteurs de la formation et de l'enseignement, et les acteurs de l'emploi.
- Renforcer le déploiement de l'offre « tremplin numérique », en augmentant le nombre de sessions et en prévoyant une offre itinérante notamment

BÉNÉFICIAIRES :

- Personnes se formant

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

Acteurs de la formation, Hub territorial pour un numérique inclusif, SPLANG, EPCI, communes, ,...

MOYENS FINANCIERS

A définir

MOMENTS CLES

1. **S'articuler avec la feuille de route « Filière numérique en Guyane : emplois, compétences et filière 2021 »**

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Identifier les actions où la CTG est porteur et/ou partenaire
S'inscrire dans les groupes de travail avec la direction Formation de la CTG

N+1

N+2

N+3

N+4

#1.3.1.4 : ASSURER LA MISE AUX NORMES DES COLLÈGES ET LYCÉES PUBLICS

PROBLEMES IDENTIFIES

Fin 2021, un audit a révélé l'état jugé critique pour 95% des établissements scolaires (collèges et lycées) sur le volet numérique, notamment les réseaux.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La CTG a donc souhaité mettre à niveau les établissements en lançant un marché pour les réseaux, les équipements des établissements, la maintenance et la supervision. Au total, ce sont 32 collèges et 14 lycées qui sont concernés, soit 23k collégiens et 13k lycéens.

Cette mise aux normes des EPLE publics sera réalisé via un marché public estimé à 12M€ sur 6 ans.

L'accès à Internet ne fait pas partie du marché. Une fois le dialogue compétitif terminé, il s'agira de potentiellement étudier la mise en place d'un groupement d'achats pour les établissements.

OBJECTIFS

- Assurer un réseau de qualité pour les EPLE publics
- Mettre à niveau des équipements
- Avoir une meilleure visibilité du réseau grâce à la supervision

BÉNÉFICIAIRES :
Communauté éducatif

PORTEUR DU PROJET :
Collectivité Territoriale de Guyane

PARTENAIRES :
/

MOYENS FINANCIERS
Marché estimé à 12M€ sur 6 ans

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+0	N+1	N+2	N+3
Procédure d'appel d'offres	/				
Déploiement	<ul style="list-style-type: none">• Mise à niveau des réseaux• Déploiement de l'outil de supervision• Equipements des salles de classe				

#1.3.2.1 : POURSUIVRE LA STRUCTURATION DES ACTIONS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

PROBLEMES IDENTIFIES

L'absence de maîtrise des outils numériques est un facteur potentiel d'exclusion des citoyens. En effet, 40% des Français se disent inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives en ligne et 52% déclarent ne pas assez profiter des opportunités offertes par les technologies. C'est ainsi près de 11 millions de Français (soit plus de 16 % de la population française) non-internautes, et **près de 47 000 en Guyane** (au regard de la population en 2021).

Plusieurs atouts territoriaux ont été identifiés et constitueront des points d'appui : les Maisons France Service (14), les créations de CyberCarbets, la formation des Conseillers numériques France Service, le dispositif Pass Numérique et les actions portées par des médiathèques.

Des problèmes se font toujours ressentir sur le territoire pour avoir accès à une connexion Internet, à un débit fiable, **avoir accès à du matériel** (ordinateur, téléphone), avoir la compétence et un accompagnement pour utiliser Internet. Plusieurs problématiques autour de **l'illectronisme**, reliées à des problématiques d'illettrisme sur le territoire, un manque de visibilité des acteurs, un **manque de coordination**, et de bonne compréhension du rôle de chacun parmi les acteurs. Les lieux de médiation numérique éprouvent des difficultés à capter certains publics.

Des difficultés sont également ressenties pour réaliser le **passage à l'échelle** des actions de médiation numérique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Structurer la gouvernance du Hub territorial pour un numérique inclusif de Guyane** afin d'avoir un hub plus ouvert aux acteurs de la médiation numérique sur le territoire.

OBJECTIFS

- Mieux orienter l'utilisateur
- Favoriser la coordination entre les différentes structures
- Identifier les acteurs de la médiation sur le territoire
- Identifier les compétences présentes sur le territoire

BÉNÉFICIAIRES :

- Ensemble des structures de médiation sur le territoire , Collectivités territoriales , Personnes en situation de vulnérabilité face au numérique ou souhaitant montée en compétences

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

Bailleurs sociaux ; Guyalic (Hub guyanais pour un numérique inclusif)

MOYENS FINANCIERS

Etude préalable : ~25k €

Animation , coordination

MOMENTS CLES

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

N+1

N+2

N+3

N+4

1. Structurer la gouvernance du Hub territorial pour un numérique inclusif de Guyane

- Organiser un groupe de travail avec Guyalic et les acteurs de la médiation numérique à l'échelle du territoire
- Définir les leviers de gouvernance

#1.3.2.2 : FORMER LES MÉDIATEURS ET RÉFÉRENTS, NOTAMMENT DANS LES VILLAGES ISOLÉS

PROBLEMES IDENTIFIES

L'absence de maîtrise des outils numériques est un facteur potentiel d'exclusion des citoyens. En effet, 40% des Français se disent inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives en ligne et 52% déclarent ne pas assez profiter des opportunités offertes par les technologies. C'est ainsi près de 11 millions de Français (soit plus de 16 % de la population française) non-internautes, et près de 47 000 en Guyane (au regard de la population en 2021). Les territoires guyanais isolés sont les plus dans le besoin.

Un manque de formateurs, tant à destination des usagers que des entreprises, est observé sur le territoire guyanais.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il semble ainsi important, dans le cadre d'une politique de médiation numérique de s'engager fortement dans la formation de médiateurs et référents dans les territoires les plus isolés.

- Sensibiliser et informer au sujet des différents usages du numérique ;
- Assister et mettre en place des actions de médiation au sein de l'environnement (activités ludiques d'initiation au numérique, ...);

- Animer des formations et ateliers d'accompagnement pour assurer la réussite de la prise en main des outils numériques ;
- Veiller à la bonne utilisation des outils et matériels informatiques ;
- Communiquer et mettre en valeur des projets numériques.

OBJECTIFS

- Assurer une présence en médiation numérique, au plus proche des usagers
- Croître le nombre de formateurs en Guyane

BÉNÉFICIAIRES :
Usagers

PORTEURS DU PROJET :
CTG

PARTENAIRES :
Préfecture de Guyane, Maisons France Services, Hub territorial pour un numérique inclusif, Guyaclic

MOYENS FINANCIERS

Etude préalable : 10k€
Animation de la démarche : 3 jours/mois

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Cadrage du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de sessions de travail avec les collectivités afin d'assurer une remontée de besoins • Identification des pistes pertinentes d'accompagnement 				
2. Mise en œuvre de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des cycles de sensibilisation ; • Elaboration de supports et de ressources à diffuser ; • Identification des référents internes et communication interne autour de la démarche. 				
3. Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et suivi des retombées des différents dispositifs (questionnaire de satisfaction, entretiens, etc.). 				

#1.3.2.3 : STRUCTURER LES LIEUX DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

PROBLEMES IDENTIFIES

Plusieurs atouts territoriaux ont été identifiés et constitueront des points d'appui : les Maisons France Service (14), les créations de CyberCarbets, la formation des Conseillers numériques France Service, le dispositif Pass Numérique et les actions portées par des médiathèques.

Des problèmes se font toujours ressentir sur le territoire pour avoir accès à une connexion Internet, à un débit fiable, **avoir accès à du matériel** (ordinateur, téléphone), avoir la compétence et un accompagnement pour utiliser Internet. Plusieurs problématiques autour de **l'illectronisme**, reliées à des problématiques d'illettrisme sur le territoire, un manque de visibilité des acteurs, un **manque de coordination**, et de bonne compréhension du rôle de chacun parmi les acteurs. Les lieux de médiation numérique éprouvent des difficultés à capter certains publics.

Des difficultés sont également ressenties pour réaliser le **passage à l'échelle** des actions de médiation numérique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Cartographier les acteurs et les compétences sur le territoire** : développer une cartographie à double entrée (professionnelle et usager) de la médiation numérique sur le territoire guyanais indiquant :
 - Les structures proposant une offre de médiation numérique ;
 - La nature de l'accompagnement proposé et les compétences présentes au sein de la structure.
- Travailler à la **mise en visibilité des lieux de médiation numérique** :

OBJECTIFS

- Mieux orienter l'utilisateur
- Favoriser la coordination entre les différentes structures
- Identifier les acteurs de la médiation sur le territoire
- Identifier les compétences présentes sur le territoire

BÉNÉFICIAIRES :

- Ensemble des structures de médiation sur le territoire , Collectivités territoriales, Personnes en situation de vulnérabilité face au numérique ou souhaitant montée en compétences

PORTEURS DU PROJET :

Guyaclic (Hub guyanais pour un numérique inclusif)

PARTENAIRES :

CTG, acteurs de la médiation, acteurs sociaux

MOYENS FINANCIERS

Animation , coordination

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Cadrage de la cartographie	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de référentiels de la médiation numérique 				
1. Cartographier les acteurs et les compétences sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de l'outil de cartographie • Premiers renseignements de l'outil avec un recensement important • Communication auprès des acteurs de la médiation et du public pour le lancement de l'outil 				

Axe 2 – Services numériques de demain : accompagner la transformation de la société

Objectif 2.1 : Faire du numérique un outil d'innovation pour le développement des activités économiques en Guyane

OS 2.1.1 : Mailler le territoire national de lieux favorisant le développement du numérique et de l'innovation

- Action 2.1.1.1 : Structurer l'offre de tiers-lieux

OS 2.1.2 : Accompagner les entreprises dans l'usage des outils numériques

- Action 2.1.2.1 : Accompagner la digitalisation des entreprises (chèques numériques, structuration)
- Action 2.1.2.2 : Structurer la filière numérique

Objectif 2.2 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques territoriales et de transformation numérique

OS 2.2.1 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques territoriales

- Action 2.2.1.1 : S'appuyer sur la mise à disposition d'images satellitaires (projet SEAS)
- Action 2.2.1.2 : Développer l'utilisation de l'intelligence artificielle

OS 2.2.2 : Mobiliser le numérique pour avoir une connaissance des dynamiques de transformation numérique

- Action 2.2.2.1 : Observatoire du numérique

Objectif 2.3 : Faire du numérique un outil au service de la population

OS 2.3.1 : Développer la télémédecine

- Action 2.3.1.1 : *Mettre en place des actions de télémédecine ciblées sur les territoires isolés (Connexion des centres de santé...)*

OS 2.3.2 : Développer des outils numériques pour les populations

- Action 2.3.2.1 : Promouvoir les services financiers mobiles

#2.1.1.1 : STRUCTURER L'OFFRE DE TIERS-LIEUX

PROBLEMES IDENTIFIES

Il n'existe pas de politique formalisée concernant les tiers-lieux au sein du territoire guyanais. Il n'existe également pas à ce stade de passerelles avec les enjeux de la médiation numérique.

Il semble ainsi important de créer les conditions nécessaires à une démarche globale pour développer une offre de lieux ressources dédiés au développement et à la massification des usages numériques et de l'innovation en Guyane.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de **repenser le maillage du territoire et créer de nouvelles centralités autour d'une offre de tiers-lieux.**

Les tiers-lieux désignent des espaces de collaboration, d'apprentissage, de créativité et de développement. Ils recoupent bien souvent des acceptions différentes : tiers-lieux de travail et de collaboration (espace de coworking, espace de coliving, espaces associatifs), tiers-lieux d'expérimentation et d'innovation (repair café, hackerspace, living lab, etc.) et tiers-lieux de médiation et de fabrication (fablab, makerspaces, bibliothèques, médiathèques, etc.). A la frontière des différents aspects de la vie donc (travail, loisirs, vie citoyenne, etc.), les tiers- lieux constituent des relais précieux pour le déploiement de nouveaux usages et services numériques et de l'innovation sur un territoire.

Il s'agira d'être en appui et un accélérateur pour les porteurs de projets de tiers-lieux, au travers de de trois actions prioritaires :

- Mettre en réseau les porteurs de projets de tiers-lieux et faire émerger une communauté agissante afin de favoriser le partage d'expérience et l'essaimage des bonnes pratiques (ateliers, documents stratégiques, newsletters, événements collectifs...);
- Harmoniser l'offre de service, au travers d'un dispositif de labellisation permettant de définir un niveau d'ambition commun en termes de qualité d'accueil ou de services proposés aux populations ;
- Mutualiser les ressources et les informations
 - Recenser l'ensemble des tiers-lieux présents sur le territoire et proposer une cartographie rendant visible chacun des tiers-lieux ;
 - Rassembler l'ensemble des ressources documentaires pertinentes (critères du label, documents stratégiques, canevas de modèles d'affaires, plans architecturaux, etc.) ;
 - Présenter les opportunités de financements publics et dispositifs mobilisables par les tiers-lieux (accès à des crédits à taux préférentiels, octroi de subventions selon les critères définis par le label, etc.) ;
 - Disposer d'outils de communications mutualisés

BÉNÉFICIAIRES :

- Usagers ; Télétravailleurs ; entrepreneurs

PORTEURS DU PROJET :

GDI

PARTENAIRES :

Guyaclic (Hub guyanais pour un numérique inclusif), CTG

MOYENS FINANCIERS

Une telle initiative requiert un engagement financier sur les postes suivants :

- L'animation de la démarche (50 k€ à 100 k€ par an);
- L'acquisition et l'hébergement d'un site web ressource (15 k€ / an).

MOMENTS CLES

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Lancement de la structuration des tiers-lieux <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les porteurs de projets de tiers-lieu • Construire un cadre de référence pour le développement de tiers-lieux sur le territoire • Identifier les zones prioritaires du territoire pouvant bénéficier de la présence d'un tiers-lieu • Accompagner les porteurs de projets dans l'ingénierie de projets (structuration juridique, économique et financière, mobilisation de financements, développement de partenariats, stratégie de communication, etc.) 				
2. Accompagnement des tiers-lieux et suivi de projet <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser l'accompagnement de projets de tiers-lieux • Suivi et évaluation des retombées des structures nées sur le territoire 				

#2.1.2.1 : ACCOMPAGNER À LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

PROBLEMES IDENTIFIES

Les entrepreneurs locaux ne disposent pas de formation dédiées à l'utilisation de nouveaux outils numériques qui pourraient leur permettre de **développer leurs activités économiques**. L'accompagnement des TPE locales est essentiel pour dynamiser le développement économique du territoire et favoriser l'**inclusion numérique** et sociale. Les mutations dans ce domaine étant très rapides, l'accès à la formation est primordiale pour soutenir l'économie locale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Pour accompagner le développement économique des entreprises et leur permettre d'acquérir des compétences fondamentales, des séries de formation devront être proposées aux entrepreneurs sur les **potentialités du numérique** pour leur permettre d'accroître leurs chiffres d'affaires. Les formations pourraient concerner les thématiques suivantes :

- Formation à l'utilisation de **logiciels adaptés à leurs besoins** (bureautique, base de données, gestion de stocks, ERP)
- Formation pour améliorer les **relations avec l'administration** (enregistrement d'une société, démarches fiscales, demandes administratives...)

OBJECTIFS

- Permettre aux entrepreneurs de disposer de **formations adaptées** aux besoins de leurs entreprises
- Accompagner la **montée en puissance des échanges commerciaux** grâce à la prise en main d'outils numériques dédiés à la gestion et au développement commercial des entreprises

BÉNÉFICIAIRES :
Entreprises (TPE, PME)

PORTEURS DU PROJET :
Chambres consulaires

PARTENAIRES :
CTG

MOYENS FINANCIERS
A définir

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Cadrage de la cible	Réunion des acteurs et définition de la feuille de route opérationnelle				
2. Création d'un catalogue de formations dédié aux TPE, PME	Définition de formations adaptées, sélection des entrepreneurs à former, calendrier de mise en oeuvre des formations.				
3. Animation des formations	Organisation de formations pour les entrepreneurs.				
4. Evaluation ex post	Evaluation des formations auprès des personnes formées pour connaître celles qui ont eu l'impact le plus important.				

#2.1.2.2 : STRUCTURER LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

PROBLEMES IDENTIFIES

Le territoire est marqué par une **disparité entre les besoins des acteurs économiques et l'offre de formation, d'accompagnement et de solutions** (équipements, services...) liées à la transformation numérique. Le développement d'une filière numérique structurée repose sur deux prérequis :

- La sensibilisation des acteurs sur le potentiel et les enjeux du numérique
- L'accompagnement des projets numériques (formation, financement, organisation)

Un **déficit de certaines compétences clés** est aujourd'hui observé sur le territoire, avec de nombreux métiers en tension liés à la technique, aux infrastructures ou au développement commercial.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le territoire est conscient de l'importance des enjeux liés au développement d'une filière numérique, que sont entre autres le **développement**

économique, la **réduction de la fracture numérique** (en termes de couverture réseau ou d'accessibilité aux services et aux usages), ainsi que le **développement des compétences** des acteurs.

La première étape dans la structuration de la filière est la définition des ambitions du territoire pour le numérique guyanais. Selon l'orientation souhaitée, les outils et leviers de développement seront identifiés, en recensant les activités existantes, les besoins des entreprises du territoire en termes de services, formations, compétences métiers et recrutement, et les contraintes actuelles liées notamment à la connectivité.

OBJECTIFS

- Définir les ambitions du territoire quant à l'orientation à donner à la filière numérique et à ce qu'elle doit couvrir pour adresser les besoins des entreprises sur la formation, les services, les compétences et le recrutement
- Créer des instances de pilotage et de gouvernance pérenne pour créer un cadre au développement de la filière
- Renforcer l'offre de formation ciblée vers les besoins prioritaires des entreprises

BÉNÉFICIAIRES :

Acteurs de la filière numérique

PORTEURS DU PROJET :

A définir

PARTENAIRES :

Préfecture de région, GDI, acteurs de la filière numérique, Université

MOYENS FINANCIERS

0,1 ETP sur le volet coordination

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1.Cadrage et coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une réunion de coordination avec la Préfecture de région sur la feuille de route Filière numérique • Identifier les leviers d'action de la CTG auprès de l'écosystème en lien avec la coordination du Schéma du numérique la Guyane 				

#2.2.1.1 : S'APPUYER SUR LA MISE À DISPOSITION D'IMAGES SATELLITAIRES (PROJET SEAS – Surveillance de l'Environnement amazonien Assistée par Satellites)

PROBLEMES IDENTIFIES

Le projet de Surveillance de l'Environnement Amazonien par Satellite a vu le jour en 2020, dans l'objectif de recueillir des images satellites exploitables par des chercheurs, des institutions publiques et tous les acteurs de la recherche et du développement du territoire, sur l'aménagement du territoire, l'occupation des sols, etc., pour favoriser **l'innovation technologique durable**. Des expérimentations ont déjà été menées par exemple autour du Parc Amazonien de Guyane. Plusieurs limites ont cependant déjà été identifiées, au niveau technique avec des images de qualité dégradée, au niveau organisationnel avec une feuille de route encore mal définie, et au niveau financier avec des données à recueillir auprès d'un partenaire, un contrat de maintenance à établir et des agents à recruter.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'année 2023 est décisive pour ce projet, avec l'arrivée d'un terminal de traitement des données satellitaire pour engager une première évolution technologique, ainsi que l'intervention de nouveaux interlocuteurs de l'IRD

et le déploiement d'un catalogue de données en ligne. Avec un contrat avec Airbus souhaité à horizon 2026 et une zone d'action de 2 500km autour de Cayenne, ce système de surveillance par satellite peut devenir un **outil de géomatique central** du territoire guyanais, et également des autres territoires ultra-marins français. Une feuille de route détaillant les objectifs de ce dispositif et intégrant les autres entités régionales est à établir dans une logique de **coopération et de mutualisation** des ressources, ainsi que le développement d'un plan de communication autour de ce projet pour lui apporter de la visibilité auprès des collectivités locales.

OBJECTIFS

- Amorcer un plan de **coopération régionale** autour de ce projet SEAS
- Rechercher des financements pour la poursuite du projet, dont l'exécution financière arrive à échéance en Septembre 2023, pour recruter des agents techniques spécialisés et conclure un contrat de maintenance

BÉNÉFICIAIRES :

Collectivités locales et établissements publics

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

CNES, IRD, Université

MOYENS FINANCIERS

A définir dans le cadre de la constitution d'un GIP. Fonds Européens, participation du CNES, de l'IRD, de l'Université

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Suite de l'opérationnalisation de la station SIS	Défini dans le cadre du projet SEAS				

#2.2.1.2 : DÉVELOPPER L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

PROBLEMES IDENTIFIES

L'Intelligence Artificielle (IA) a fait l'objet de travaux de recherche importants au cours des dernières années. Les avancées récentes sont significatives mais les potentialités liées à l'IA et son utilisation demeurent méconnues du grand public. Le développement et la promotion de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) nécessitent une approche multidimensionnelle.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Développer des compétences en IA** : Pour développer et promouvoir l'utilisation de l'IA, il est important d'avoir des professionnels qualifiés et compétents et donc d'investir dans la formation et le développement des compétences en IA des guyanais.
- Sensibiliser et informer les parties prenantes** : Les organisations doivent sensibiliser les parties prenantes à l'IA et les informer de ses avantages et des opportunités qu'elle offre. Cela peut être fait à travers des campagnes de sensibilisation, des événements, des conférences et des ateliers.

3. Mettre en place des partenariats : La CTG et ses partenaires peuvent collaborer avec des fournisseurs d'IA pour développer des solutions qui répondent à leurs besoins spécifiques. Les partenariats peuvent également aider à réduire les coûts liés à la mise en place de l'IA.

4. Créer des incubateurs d'IA : Les organisations peuvent créer des incubateurs d'IA pour encourager l'innovation et la création de solutions basées sur l'IA. Ces incubateurs peuvent fournir un espace de travail, des ressources et un financement aux start-ups spécialisées dans l'IA.

5. Mettre en place des mesures de sécurité : La sécurité est un élément crucial pour l'utilisation de l'IA. Des mesures de sécurité doivent être mises en place pour protéger les données et garantir que les systèmes d'IA sont fiables.

6. Adopter des politiques favorables à l'IA : Les décideurs peuvent jouer un rôle important dans le développement et la promotion de l'utilisation de l'IA en adoptant des politiques favorables à l'IA. Cela peut inclure des incitations fiscales, des financements publics pour la recherche et l'innovation en IA, et la création de zones de test pour l'IA.

7. Évaluer les résultats : Enfin, les organisations doivent évaluer régulièrement les résultats de l'utilisation de l'IA pour déterminer si elle répond aux besoins et aux attentes. Les résultats peuvent être utilisés pour orienter les décisions futures concernant l'IA et pour améliorer sa mise en œuvre.

OBJECTIF

- Promouvoir l'utilisation de l'Intelligence Artificielle pour faire de la Guyane un territoire d'excellence.

BÉNÉFICIAIRES :

Collectivités locales et établissements publics, population locale

PORTEUR DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

IRD, Université, acteurs privés.

MOYENS FINANCIERS

A définir.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Amorce : Développer les compétences, sensibiliser, mettre en place des partenariats.	Les principales activités consisteront à investir dans la formation et le développement des compétences en IA des guyanais, sensibiliser et informer les parties prenantes, nouer des partenariats.				
1. Renforcement et suivi : créer des incubateurs d'IA, mettre en place des mesures de sécurité, adopter des politiques favorables à l'IA, évaluer les résultats	Les principales activités consisteront à Mettre en place des mesures de sécurité (protection données et gardes fous), adopter des politiques incitatives, évaluer les résultats du développement de l'IA au services des foyers/entreprises guyanais.				

#2.2.2.1 : CRÉER UN OBSERVATOIRE DU NUMÉRIQUE

PROBLEMES IDENTIFIES

Le territoire ne dispose pas d'une visibilité suffisante sur les actions en lien avec le numérique, qu'elles soient liées au déploiement des infrastructures, ou encore à l'analyse de l'écosystème du numérique et à l'évolution des usages et de l'inclusion numérique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'observatoire du numérique comprendrait des informations relatives à trois grandes thématiques :

- L'inclusion numérique : à travers des enquêtes terrain, le retour des conseillers numériques et médiateurs, etc.
- La connectivité : suivi des déploiements, qualité de la couverture
- L'analyse de l'écosystème et des formations :
 - Suivi des actions de structuration de la filière numérique
 - Recensement des formations pour le secteur (indicateur d'emploi, formations professionnalisantes,...)
 - ...

L'observatoire devra apporter une meilleure compréhension des mécanismes et des enjeux de la transformation numérique.

OBJECTIFS

- Développer des outils de suivi des indicateurs de déploiement des infrastructures et des services numériques sur le territoire
- Donner un cadre pour le développement de la filière numérique et des usages
- Assister les acteurs du territoire dans la structuration d'écosystème numérique en fournissant des analyses chiffrées et des informations sur les solutions existantes
- Apporter des connaissances au marché de l'emploi sur les opportunités de formations professionnalisantes dans les métiers du numérique (informatique, technique, etc.) en fournissant des indicateurs sur l'emploi et la formation

BÉNÉFICIAIRES :

- L'ensemble du territoire

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

AudeG, Hub territorial pour un numérique inclusif, SPLANG, EPCI, communes, acteurs de la formation,...

MOYENS FINANCIERS

A définir

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Mise en place de trois groupes de travail thématiques en lien avec les acteurs de chaque secteur	Recensement des indicateurs disponibles Recensement des informations manquantes				
2. Phase de cadrage du projet	Identification des méthodes pour récupérer des données sur les informations manquantes Structuration de l'outil, choix de l'outil				
3. Déploiement de l'observatoire et suivi des indicateurs	Suivi des indicateurs par action				

2.3.1.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE TÉLÉMÉDECINE CIBLÉES SUR LES TERRITOIRES ISOLÉS

PROBLEMES IDENTIFIES

L'ARS Guyane met en avant un certain nombre de besoins en matière d'infrastructures numériques :

- Pour accompagner le projet de CHRU, il faut absolument renforcer et sécuriser la liaison entre les 3 CH de Guyane et entre le CHC et les 3 hôpitaux de proximité.
- Garantir l'accès à tout moment à une liaison haut-débit sur l'ensemble du territoire et notamment dans les CDPS
- Faciliter l'accès au haut-débit en mobilité
- Construire les infrastructures en Guyane pour faciliter le développement du numérique en Guyane (datacenter)
- Instaurer un observatoire du numérique en Guyane pour guider le développement des usages
- Sécuriser les inter-connexions entre la Guyane et la France Métropolitaine

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de définir les actions ciblées en lien avec la connectivité avec d'assurer le développement d'actions de télémédecine dédiées, en priorité sur les territoire isolés.

OBJECTIFS

- Assurer un meilleur accès aux soins sur le territoire guyanais
- Développer un cadre de travail entre l'ARS Guyane, les acteurs de la santé et la CTG

BÉNÉFICIAIRES :

- L'ensemble du territoire

PORTEURS DU PROJET :

A définir

PARTENAIRES :

a minima ARS Guyane, CTG, SPLANG

MOYENS FINANCIERS

A définir

MOMENTS CLES

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

N+1

N+2

N+3

N+4

1. Mise en place un groupe de travail

Recensement des besoins en connectivité par territoire

#2.3.2.1 : PROMOUVOIR LES SERVICES FINANCIERS MOBILES

PROBLEMES IDENTIFIES

Le mobile banking est une méthode de gestion bancaire qui permet aux utilisateurs de gérer leurs finances à partir de leur téléphone portable ou de leur tablette. Une part importante de la population guyanaise n'est pas bancarisée, notamment dans l'intérieur. Par ailleurs, une part significative de la population bancarisée n'utilise pas ce type de services.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action pourrait être déclinée en plusieurs sous-actions :

- **Utiliser les réseaux sociaux** pour promouvoir auprès du grand nombre ce type de services (messages clairs et images impactantes, vidéos explicatives en mettant en avant la simplicité et la sécurité)
- **Organiser des événements** pour informer les guyanais sur les avantages des services financiers mobiles (présentiel ou en ligne, webinaires, ateliers, etc.)

- **Collaborer avec des partenaires** pour promouvoir le mobile banking. Les partenaires peuvent inclure des entreprises locales, des associations ou des organisations caritatives.

OBJECTIF

- Promouvoir les services mobiles financiers mobiles pour accélérer la transformation numérique de la Guyane.

BÉNÉFICIAIRES :

Population locale

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

Partenaires locaux, banques, opérateurs de mobile banking.

MOYENS FINANCIERS

A définir

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Utiliser le levier des réseaux sociaux pour promouvoir le mobile banking	Définir les média à utiliser en fonction des usages en vigueur. Proposer des campagnes de promotions avec l'appui des acteurs locaux.				
2. Organiser des événement dédiés aux services financiers mobiles.	Organiser des séminaires en présentiel et/ou en ligne, webinaires, ateliers, etc.				
3. Collaborer avec les partenaires	Cibler les partenaires potentiels pour s'appuyer sur leur expertise et retours d'expérience en matière de communication.				

Axe 3 – Performance et résilience : développer durablement le territoire

Objectif 3.1 : Faire de la Guyane un territoire résilient sur la connectivité

OS 3.1.1 : S'assurer de la souveraineté du territoire sur les infrastructures numériques

- Action 3.1.1.1 : Mettre en place un nouveau câble sous-marin pour le raccordement de la Guyane aux réseaux internationaux
- Action 3.1.1.2 : Etudier la mise en place d'un datacenter
- Action 3.1.1.3 : S'assurer de la cohérence de la couverture nationale en zones frontalières

OS 3.1.2 : Assurer la cybersécurité du territoire

- Action 3.1.2.1 : Poursuivre la structuration de l'Agence Caribéenne de la Cybersécurité
- Action 3.1.2.2 : Structurer en réseau les DSI

Objectif 3.2 : Mettre le numérique au service de la résilience du territoire

OS 3.2.1 : S'appuyer sur le numérique pour assurer la sécurité sanitaire

- Action 3.2.1.1 : Etudier la mise en place d'un projet de drones

OS 3.2.2 : Développer l'intelligence territoriale

- Action 3.2.2.1 : Consolider la plateforme Guyane SIG

Objectif 3.3 : Intégrer le numérique dans la durabilité

OS 3.3.1 : Renforcement l'approvisionnement en énergie de manière pérenne

- Action 3.3.1.1 : Mettre en œuvre un projet de fourniture d'énergie autonome dans les écarts en partenariat avec EDF

OS 3.3.2 : Développer une vision partagée autour du numérique responsable

- Action 3.3.2.1 : Elaborer une stratégie numérique responsable

OS 3.3.3 : Mettre en place des actions à impact rapide sur le territoire

- Action 3.3.3.1 : Intégrer une approche durable by design dans la conception d'un projet numérique

#3.1.1.1 : METTRE EN PLACE UN NOUVEAU CÂBLE OPTIQUE SOUS-MARIN POUR LE RACCORDEMENT DE LA GUYANE AUX RÉSEAUX INTERNATIONAUX

PROBLEMES IDENTIFIES

Le câble Americas II arrive bientôt à obsolescence fonctionnelle.

L'ensemble des câbles privés existants et en projet s'interconnectent avec les USA (cela limite la souveraineté en matière de connectivité extraterritoriale).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action vise à renforcer la connectivité internationale de la Guyane. L'enjeu ne porte pas tant sur l'approvisionnement en volume (pas de saturation sur les capacités activables des câbles existants et en projet) mais davantage sur la souveraineté du territoire, la diversité de route (sécurisation) et des tarifs de services de gros maîtrisés et compétitifs.

OBJECTIFS

- Disposer d'une liaison directe vers l'Europe.
- Proposer une diversité de routes vers de nouveaux nœuds de connectivité
- Accélérer la baisse des tarifs des services de gros de capacité.

BÉNÉFICIAIRES :
L'ensemble du Territoire

PORTEURS DU PROJET :
SPLANG

PARTENAIRES :
CNES

MOYENS FINANCIERS

Fonds européens, autres fonds publics, et implication à risque de la société consortium. Volume envisagé environ 50 M€.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Attribution d'un marché public de conception-réalisation pour la réalisation de la branche Guyane du câble Ellalink (Brésil-Europe).	Cette étape vise à sélectionner un partenaire privé dans le cadre d'une mise en concurrence pour la conception-réalisation du câble optique sous-marin. L'exploitation sera envisagée dans le cadre d'un marché d'exploitation à suivre.				
2. Lancer un appel à précommercialisation pour l'acquisition de capacités.	Le nouveau câble permettra aux acteurs privés de souscrire des capacités (notamment par le biais d'achat d'IRUs correspondant à des droits d'usages des capacités sur une longue durée de 10 à 20 ans)				
3. Conception, production puis déploiement et mise en service commerciale du câble optique sous-marin	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du projet et contrôle du planning • Communication autour de la mise en service du câble 				

#3.1.1.2 : ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN DATACENTER POUR L'HÉBERGEMENT DE DONNÉES EN GUYANE

PROBLEMES IDENTIFIES

A l'échelle de la Guyane, l'hébergement de données publiques n'est pas structuré. A ce stade, seuls les opérateurs/FAI disposent de salles serveurs de taille limitée.

Une partie des acteurs locaux ont à ce stade évoqué des besoins sans les quantifier.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Déterminer les modalités de mise en œuvre d'un datacenter avec l'appui du privé.

OBJECTIF

- Disposer d'un centre d'hébergement de données modulaire et sécurisé, en adéquation avec les besoins locaux.

BÉNÉFICIAIRES :

Usagers publics et privés de la Guyane.

PORTEURS DU PROJET :

Opérateur privé (ou maîtrise d'ouvrage CTG si constat de carence)

PARTENAIRES :

Opérateurs privés, éventuellement Banque des Territoires

MOYENS FINANCIERS

Effet de levier du privé (à déterminer dans le cadre d'un AMI ou d'un Appel à Projet)

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Déterminer les besoins publics des acteurs locaux en les quantifiant	Préciser les besoins précis des acteurs locaux en matière d'hébergement.				
2. Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les prjets privés	Il s'agit de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour définir les modalités techniques économiques et tarifaires de mise en place d'un datacenter (de taille adaptée et dont la capacité serait extensible en fonction de la montée en charge des besoins locaux en matière d'hébergement).				
3. Assurer la communication autour des nouveaux services d'hébergement régionaux afin d'accélérer la commercialisation	A l'issue de conception-réalisation du datacenter, il s'agira de communiquer auprès des acteurs publics et privés locaux. Le catalogue de services proposés pour l'hébergement de données devra démontrer sa pertinence au regard des besoins du marché adressable de la Guyane.				

#3.1.1.3 : S'ASSURER DE LA COHÉRENCE DE LA COUVERTURE MOBILE NATIONALE EN ZONES FRONTALIÈRES

PROBLEMES IDENTIFIES

Les abonnés français sont facturés à tort lorsque leur mobile se connecte à des sites d'émission mobile surinamais, alors que ces derniers se situent en France, notamment à proximité du fleuve.

Il s'agirait d'inciter à un accord sur le roaming entre le Suriname et la Guyane (et potentiellement élargir le périmètre de la réflexion si le problème s'étend sur l'Oyapock)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Coordination avec l'ARCEP/ANFR pour solliciter des accords de roaming internationaux

OBJECTIF

- Disposer d'une continuité du service mobile sur le territoire français, à proximité des frontières, afin d'éviter les surfacturations aux abonnés

BÉNÉFICIAIRES :
Abonnés mobiles français

PORTEURS DU PROJET :
CTG/SPLANG

PARTENAIRES :
ARCEP/ANFR
Opérateurs privés

MOYENS FINANCIERS
Aucune enveloppe budgétaire affectée à cette action.

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Discussion préalable avec l'ARCEP / ANFR	Déterminer les leviers envisageables pour minimiser l'impact d'un recouvrement des réseaux mobiles surinamais et français afin d'éviter une surfacturation pour les abonnés français.				
2. Concertation avec les opérateurs français et surinamais (et le cas échéant brésiliens)	Il s'agira de discuter avec les parties prenantes pour évaluer les pistes d'optimisation envisageables et fixer un calendrier de discussion et de conclusion d'un protocole d'accords sur le roaming.				
3. Formaliser le protocole d'accords de roaming internationaux avec les opérateurs concernés	Cette activité relève d'accords de droit privé mais la puissance publique pourra favoriser le rapprochement des acteurs sur son territoire si nécessaire.				

#3.1.2.1 : POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE LA CYBERSÉCURITÉ (ACCyB)

PROBLEMES IDENTIFIES

Engagées dans des processus de dématérialisation accélérés par la crise sanitaire, les territoires ultramarins doivent pouvoir poursuivre cette transformation en établissant un environnement de confiance, compte tenu des menaces multiples, permanentes et diffuses visant des structures privées comme publiques.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La Région Guadeloupe, la Collectivité Territoriale de Guyane et la Collectivité de Saint-Barthélemy ont initié en 2022 les travaux afin de doter les territoires français d'Amérique d'un outil pertinent et efficace en matière de cybersécurité : l'Agence Caribéenne de la Cybersécurité.

Cet outil apportera une information utile sur l'état de la menace cyber sur les territoires. Parmi les actions prévues l'Agence, la création d'un Campus Cyber, un observatoire de la menace et des risques cyber, la sensibilisation des acteurs privés et publics mais également du grand public.

L'Agence doit également assurer la réponse aux incidents de cybersécurité et la résilience des territoires sur ces sujets.

Les statuts de l'agence sont en train d'être définis et les opérateurs territoriaux de services majeurs (OTM) sont en cours d'identification, ce qui permettra d'enclencher la phase opérationnelle du projet.

OBJECTIFS

- Assurer la résilience du territoire
- Prévenir les risques cyber
- Apporter une réponse aux incidents cyber

BÉNÉFICIAIRES :

Territoires de Guadeloupe, Guyane et Saint-Barthélemy

PORTEURS DU PROJET :

Agence Caribéenne de la Cybersécurité (ACCyB)

PARTENAIRES :

Région Guadeloupe, CTG, Collectivité de Saint-Barthélemy

MOYENS FINANCIERS

En cours de définition

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Cadrage de l'ACCyB	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des opérateurs territoriaux de services majeurs • Définition des statuts de l'agence et du modèle économique 				
2. Mise en œuvre des actions de l'ACCyB	Observatoire, réponse à incidents,...				

#3.1.2.2 : STRUCTURER EN RÉSEAU LES DSI

PROBLEMES IDENTIFIES

Les DSI du territoire, qu'ils soient au sein des collectivités, des acteurs publics ou des privés sont souvent isolés et ne bénéficient pas d'appui sur des bonnes pratiques à mettre en place.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La mise en place d'un club des DSI en lien avec le CLUSIR (l'association des acteurs de la Cybersécurité en Guyane) et la RSSI du CNES aurait tout son sens et permettra aux DSI d'aborder des sujets prioritaires de sécurité des systèmes d'informations autour de temps d'échanges et de partages d'expériences.

OBJECTIFS

- Rassembler les acteurs des systèmes d'information guyanais
- Favoriser le partage de connaissance et les retours d'expérience

BÉNÉFICIAIRES :

DSI du territoire

PORTEURS DU PROJET :

CTG, SPLANG

PARTENAIRES :

CNES

MOYENS FINANCIERS

0,1 ETP pour la coordination et la mise en réseau des acteurs

MOMENTS CLES

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

N+1

N+2

N+3

N+4

1. Mettre en relation les acteurs SI demandeurs

Sourcer les acteurs intéressés, en lien avec le CLUSIR et la RSSI
Organiser une réunion de travail autour de la définition du club des DSI

#3.2.1.1 : ÉTUDIER LA MISE EN PLACE D'UN PROJET DE DRONES

PROBLEMES IDENTIFIES

Du fait de sa géographie, de nombreux territoires guyanais restent isolés, notamment du fait de longues distances à parcourir par les transports routiers. Certains territoires sont tout simplement inaccessibles par ces moyens de locomotion et le transport aérien reste la principale solution pour porter secours aux personnes.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit d'engager une réflexion sur la mobilisation de drones pour répondre à des cas d'usages dans les territoires isolés puisqu'ils facilitent la livraison de services d'urgence.

OBJECTIFS

- Apporter des solutions opérationnelles pour les territoires isolés

BÉNÉFICIAIRES :
Territoires isolés

PORTEURS DU PROJET :
CTG, SPLANG

PARTENAIRES :
Préfecture de la région Guyane, ARS Guyane

MOYENS FINANCIERS
Etude préalable : 20k€

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Cadrage du projet	<ul style="list-style-type: none">• Note de cadrage technico-juridique• Identification des cas d'usage pertinents				

#3.1.1.2 : CONSOLIDER LA PLATEFORME TERRITORIALE GUYANE SIG

PROBLEMES IDENTIFIES

A l'échelle de la Guyane, comme dans d'autres territoires ultramarins, la consolidation de données SIG constitue un enjeu de premier plan. En effet, la mise à disposition de données open data de qualité et exploitables constituerait un outil efficace pour bien calibrer les différents projets territoriaux.

La directive européenne Inspire et sa transposition imposent aux autorités publiques de rendre une partie de leur données accessibles sur Internet. La loi NOTRe (2015) légitime pleinement l'intervention de la CTG pour la mutualisation et la diffusion de l'information géographique à l'échelle de la Guyane.

La plateforme territoriale Guyane SIG, portée par la CTG, constitue un premier socle en cours d'évolution technique et organisationnelle.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Définir les modalités techniques et organisationnelles d'évolution de la plateforme Guyane SIG.

La CTG souhaite définir une **nouvelle stratégie** pour mutualiser les données data SIG acquises, produites et diffusées en Guyane. Cette stratégie reposera sur la **gouvernance, les modalités d'actualisation et diffusion de la data SIG, les ressources humaines et financières nécessaires pour la mise en œuvre de la solution technique à déployer et/ou maintenir.**

OBJECTIF

- **Consolider la plateforme Guyane SIG sur la période 2023-2027**

BÉNÉFICIAIRES :

Usagers publics et privés de la Guyane.

PORTEUR DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

Etat, Europe

MOYENS FINANCIERS

A définir

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Déterminer le périmètre des évolutions de Guyane SIG à partir d'un diagnostic détaillé	La CTG a engagé une étude sur les perspectives d'évolution de la plateforme Guyane SIG. Cette étude doit permettre à court terme de traiter les modernisations urgentes des applications thématiques au regard de l'évolution de la fréquentation de la plateforme et de l'utilisation croissante des données associées puis ensuite les modernisations des autres composantes de la plateforme.				
2. Définir la stratégie d'évolution de Guyane SIG	Il s'agit de proposer et d'animer une nouvelle dynamique partenariale autour de Guyane SIG (prenant en compte les besoins des partenaires et de la CTG liés à des usages diversifiés des agents, partenaires, voire grand public pour les données ouvertes) et conforter la CTG dans son rôle d'appui à l'ingénierie géomatique auprès des acteurs guyanais , en particulier les collectivités.				
3. Décliner la stratégie en une feuille de route opérationnelle et assurer le suivi	Prioriser les projets en lien avec les partenaires, conforter les choix techniques d'infrastructure (et mettre à jour les métadonnées et jeux de données à diffuser en open data, etc.) et renforcer les missions d'animation du service SIG (effectifs et compétences), et enfin imaginer les nouvelles synergies avec les autres plateformes de données (GeoGuyane, portail open data de la CAUL, etc.)				

#3.3.1.1 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE FOURNITURE D'ÉNERGIE AUTONOME DANS LES ÉCARTS EN PARTENARIAT AVEC EDF

PROBLEMES IDENTIFIES

A l'échelle de la Guyane, certaines zones habitées ne peuvent disposer d'une source d'énergie suffisante pour bénéficier de la transformation numérique régionale.

En Guyane, EDF exploite et développe les réseaux de transport et les réseaux de distribution d'électricité. Le réseau électrique guyanais est constitué d'un réseau de transport organisé le long de la frange littorale et de systèmes indépendants les uns des autres pour les communes de l'intérieur et les écarts. Il n'est pas connecté aux réseaux des pays frontaliers.

**Près de la moitié des logements ne sont pas électrifiés dans l'intérieur (48%).
Le réseau électrique « littoral » s'arrête de plus à Roura.**

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Déterminer les modalités de mise en œuvre d'un partenariat avec EDF pour déterminer le modus operandi d'une fourniture énergétique sur les écarts.

OBJECTIF

- A terme permettre à l'ensemble de la population située dans les écarts de bénéficier d'une fourniture énergétique résiliente.

BÉNÉFICIAIRES :
Population des écarts.

PORTEURS DU PROJET :
EDF/CTG

PARTENAIRES :
EDF

MOYENS FINANCIERS
EDF principalement / Etat (ex:AAP
Innovation outremer).

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Concertation avec EDF (et avec quelques chefs de village)	<ul style="list-style-type: none"> • Engager une concertation avec EDF pour cadre le périmètre technique d'un projet de système autonome de fourniture énergétique dans les écarts. • Cibler 2 à 3 zones géographiques pour la mise en place d'un projet pilote après concertation préalable avec quelques chefs de village (l'objectif étant de disposer de l'adhésion des populations locales et sécuriser le dispositif). 				
2. Lancer un projet pilote	<ul style="list-style-type: none"> • Retenir une zone pour la mise en œuvre du pilote • Déterminer les bonnes pratiques de déploiement/exploitation pour bénéficier d'un retour d'expérience préalablement à l'extention de ce disposition à l'ensemble des écarts. 				
3. Etendre la solution de fourniture énergétique autonome à l'ensemble des écarts.	« L'industrialisation » de ce dispositif nécessitera des moyens logistique conséquents, à préciser dans le cadre d'une étude.				

#3.3.2.1 : ÉLABORER UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

PROBLEMES IDENTIFIES

La transition numérique impacte aussi bien les collectivités, que les usagers :

- En interne, de nouveaux process et équipements permettent aux Territoires d'être plus performants, plus résilients tout en favorisant la transversalité ;
- En externe, elle offre de nouveaux usages aux citoyens, favorise les transitions sociétales et permet de renforcer l'attractivité du territoire.

Selon le baromètre du numérique responsable , 57,1% des collectivités indiquent un besoin de monter en compétences dans ce domaine, 52,4% disent manquer de temps, 47,6% de ressources humaines, quand 23,8% pointent le manque de ressources budgétaires.

La CTG et ses partenaires sont conscients de l'impact environnemental du numérique et souhaite agir en faveur d'une stratégie qui soit responsable d'un point de vue environnemental.

La loi REEN, pour « Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique en France », a été adoptée en novembre 2021. L'article 35 dispose qu'à partir de 2025, **les communes et leurs intercommunalités de plus de 50 000 habitants devront élaborer une stratégie numérique responsable** visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le prolongement direct de l'Axe 3 du Schéma global du numérique, il paraît logique de développer cette approche mutualisée sur le numérique responsable en élaborant une Stratégie numérique responsable.

Une approche mutualisée a tout son sens. C'est l'approche qu'ont adopté des EPCI comme à Rennes ou encore à La Rochelle (Ville et Agglomération). A une échelle plus grande, certains Départements (comme la Loire-Atlantique) ont élaboré une stratégie départementale sur la sobriété/durabilité avec, souvent, un volet numérique. L'approche mutualisée à une échelle départementale ou régionale reste toutefois peu développée.

OBJECTIFS

- Accélérer le sujet du Numérique responsable en Guyane
- Répondre rapidement aux obligations légales

BÉNÉFICIAIRES :

Territoire guyanais, collectivités

PORTEURS DU PROJET :

CTG

PARTENAIRES :

EPCI, acteurs privés, Guyaclic, AUDeG,

...

MOYENS FINANCIERS

Etude : 25k€

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		N+1	N+2	N+3	N+4
1. Elaboration d'un programme de travail préalable	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs publics et privés intéressés par la démarche • Brainstorm sur le positionnement de la CTG • Rédiger le Programme de travail préalable • Restituer auprès des acteurs publics et privés intéressés 				
2. Elaboration de la stratégie Numérique responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de objectifs de réduction de l'empreinte numérique • Identification des mesures à mettre en place et de leurs indicateurs de suivi 				

#3.3.3.1 : INTÉGRER UNE APPROCHE DURABLE *BY DESIGN* DANS LA CONCEPTION D'UN PROJET NUMÉRIQUE

PROBLEMES IDENTIFIES

La conception durable est l'approche qui consiste à concevoir des objets physiques, l'environnement bâti et des services conformes aux principes de durabilité sociale, économique et écologique.

Cette approche peut s'adapter aux projets numériques qui seront mis en place.

L'objectif de la conception durable est «d'éliminer complètement l'impact négatif sur l'environnement grâce à une conception intelligente et sensible». Les manifestations de la conception durable nécessitent des ressources renouvelables, ont un impact minimal sur l'environnement et connectent les gens avec l'environnement naturel.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de prendre en compte l'impact environnemental dans les projets numériques et de favoriser

OBJECTIFS

- Intégrer l'approche durable dans les projets numériques

BÉNÉFICIAIRES :
Projets numériques

PORTEURS DU PROJET :
SPLANG, CTG

PARTENAIRES :
Acteurs l'environnement, PAG, ONF, AUDEg

MOYENS FINANCIERS
Pas de moyens financiers nécessaires

MOMENTS CLES	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	N+1	N+2	N+3	N+4
1. Définir un canevas pour la prise en compte systématique de la durabilité dans les projets numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une typologie des projets numériques • Définir le process en lien avec les acteurs adoptant des indicateurs et des approches durables sur des projets autres que numériques • Communiquer sur l'intégration de cette approche en interne à la CTG et aux partenaires 				

Annexe | Liste des zones concernées par les obligations opérateurs pour lesquelles la CTG pourrait apporter un appui logistique (foncier, énergie) – Obligations en bande 700 MHz

Numéro de zone	Nom de la zone	Longitude ³³	Latitude ³⁴
Guyane			
1	Route nationale 2 (Roura, Régina, Saint-Georges)	377668,13	458344,71
2	Route départementale 6 (Montagne Trésor, Roura, Kaw)	361835,59	506778,56
3	Route de Saint-Laurent-du-Maroni à Apatou (Maïman, Sparouin, Saint-Laurent-du-Maroni, Apatou)	147308,456	586716,044
4	Route de Petit-Saut et Petit-Saut (village et barrage de Petit-Saut, Kourou et Sinnamary)	280781,62	561801,97
		284195,97	567096,15

Annexe | Liste des zones concernées par les obligations opérateurs (pas de conditions liées à l'appui de la CTG) – Obligations en bande 700 MHz

Numéro de zone	Nom de la zone	Longitude ³¹	Latitude ³²
Guyane			
1	Route nationale 2 (Roura, Régina, Saint-Georges)	350468,1	495519,93
		358954,15	481532,39
		401034,58	441012,91
		386397,5	446862,89
2	Route départementale 6 (Roura, Kaw)	383241,58	497330,56
		372012,97	502407,87
3	Route de Saint-Laurent-du-Maroni à Apatou (Maiman, Sparouin, Saint-Laurent-du-Maroni, Apatou)	132030,52	573765,05
		140253,38	583072,42
4	Corossony (île de Corossony, auberge de l'Approuague, zone agricole et lotissements de Corossony, Régina)	370076,92	473319,3
		368372,66	473939,96
		369673,58	477410,76
5	Pointe Combi (Sinnamary)	284138,69	588556,3
		283212,26	587472,2
6	Route de Petit-Saut et Petit-Saut (village et barrage de Petit-Saut, Kourou et Sinnamary)	273280,05	560357,71
		273001,07	561039,45
		274123,799	560348,673

TACTIS



+33.1.49.57.05.05



contact@tactis.fr



43, rue des Meuniers – 94300, Vincennes



www.tactis.fr